

Île-de-France, Essonne
Sainte-Geneviève-des-Bois
Les Aunettes

cit  dite Grand Ensemble des Aunettes

R f rences du dossier

Num ro de dossier : IA91001002

Date de l'enqu te initiale : 2011

Date(s) de r daction : 2011

Cadre de l' tude : enqu te th matique d partementale grands ensembles de l'Essonne

Degr  d' tude :  tudi 

D signation

D nomination : cit 

Appellation : Grand Ensemble des Aunettes

Parties constituantes non  tudi es : centre commercial, chaufferie, coll ge,  cole

Compl ments de localisation

Milieu d'implantation :

R f rences cadastrales :

Historique

Jusqu'  la fin du XIX me si cle, le territoire de Sainte-Genevi ve-des-Bois  tait essentiellement couvert par la for t de S quigny. Au d but du XIX me si cle, Sainte-Genevi ve-des-Bois n'est encore qu'un hameau le long de la route de Corbeille dont il ne reste aujourd'hui que l' glise et l'ancienne mairie- cole. Plus loin, se situe le hameau de Liers, l'un des mieux conserv  de la commune aujourd'hui et vers l'ouest le long de l'ancienne route de Montlh ry le hameau du Perray. Il existe encore quelques vieilles fermes de cette p riode dans la zone du Parc Pierre. Au d but de la seconde moiti  du XX me si cle se forme une nappe pavillonnaire dont on retrouve assez pr cis ment les contours aujourd'hui. En 1962, apparaissent des op rations de logements collectifs excentr es   la limite de l'espace urbanis  de la commune et pr sentant un r seau viaire et un d coupage parcellaire en rupture avec les anciens trac s bas s sur les all es franciliennes. Cette r alisation de la S.C.I.C pr conisait lors de son lancement, en 1963, un programme plus ambitieux que celui finalement r alis . Des 5 000 logements pr vus, dont le plan masse avait  t   tabli par l'architecte Charles Gustave Stoskopf, n'ont finalement  t  construits que 1 735 unit s en deux projets distincts. Une premi re tranche de 1 006 HLM a  t  con ue par le m me architecte, Charles Gustave Stoskopf. Une seconde de 529 HLM et ILN a fait l'objet d'un plan masse con u par les architectes Michel Andrault et Pierre Parat. Puis viendront les F es et les Bois clairs. Le reste du programme qui n'a jamais  t  achev , a plus r cemment  t  incorpor  dans un projet de ZAC portant sur un secteur plus  tendu et actuellement en cours d' laboration.

P riode(s) principale(s) : 3e quart 20e si cle

Dates : 1963 (dat  par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Michel Andrault (architecte, attribution par source), Pierre Parat (architecte, attribution par source), Charles Gustave Stoskopf (architecte, attribution par source)

Description

La morphologie urbaine actuelle de Sainte-Genevi ve-des-Bois est structur e sur deux p les : le versant est de la vall e de l'Orge qui pr sente un habitat majoritairement traditionnel et pavillonnaire, le plateau d'une altitude moyenne de 80m sur lequel est implant e au sud-ouest la cit  des Aunettes. L'ensemble des Aunettes   Sainte-Genevi ve-des-Bois constitue une extension vers l'est de l'agglom ration existante construit sur un terrain plat adoss  au « Bois des Trous ». Le quartier est isol  de la trame urbaine originelle. Le plan masse de Charles Gustave Stoskopf se caract risait par une entit  ind pendante

axée sur un centre commercial d'intérêt régional projeté au nord-est de l'ensemble et un axe urbain principal est-ouest à caractère monumental qui reliait ce centre commercial au centre du grand ensemble proprement dit. Dans la partie centrale de l'ensemble devaient prendre place des tours d'habitation de grande hauteur construites au centre d'un parc, les autres immeubles formaient une couronne autour de ce parc dans lequel étaient également répartis les équipements collectifs. Entre cette couronne et le parc prenait place une grande voie courbe de desserte principale de l'ensemble. Une grande importance est donnée à l'espace inoccupé et à l'espace de préhabitation dévolu aux parkings ou aux circulations piétonnes. La frontière avec la ville de Morsang-sur-Orgeest aujourd'hui matérialisée par des jardins familiaux. Le quartier des Aunettes est composé de plusieurs entités : les copropriétés dont font parties les programmes des Fées et des Bois clairs, le quartier Pergaud composé d'HLM et d'ILN, l'intérieur du boulevard circulaire constitué d'un quartier pavillonnaire qui ne rentre pas dans le cadre de notre étude et de l'ensemble monumental en U de Saint-Hubert. Entre ces entités s'étend un bâti organisé sur une géométrie orthogonale qui fonctionne sans marquage de limites de territoire. Chacune des entités évoquées possède une autonomie relative, c'est leur somme qui constitue le grand ensemble des Aunettes. Les entités évoquées correspondent à des phases différentes de l'urbanisation et offrent des formes morphologiques sensiblement différentes. La voirie automobile est constituée de la partie de la voie circulaire de desserte générale qui se rapporte aux deux unités réalisées au départ et au centre, de la voie de pénétration nord-ouest et de la desserte secondaire. L'observation de la voirie fait apparaître deux tracés. L'un antérieur à 1950 hérité des tracés forestier et sur lequel est venu se greffer le pavillonnaire ; ces tracés forment un maillage sans impasse. Le second postérieur à 1950 est formé d'un réseau spécialisé à fonction unique correspondant au transit, à la desserte des différentes opérations et à l'accès aux places de stationnement. Il ne forme pas de maillage contrairement au réseau des quartiers pavillonnaires, mais regorgent de courbes et culs de sac. Les voies d'accès et de sorties au quartier sont de ce fait limités en nombre. Sur l'ensemble Saint-Hubert, les parcs de stationnement sont entièrement en surface et se répartissent au pied des immeubles. Ils absorbent donc une grande partie des espaces libres de pré-habitation et constituent une source de nuisances pour les habitations (bruits, gaz d'échappement, etc.). Sur les Pergaud les parcs de stationnement sont en majorité en surface mais ils sont maintenus à la périphérie de l'opération.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, 2 étages carrés, 3 étages carrés, 4 étages carrés, 6 étages carrés, 7 étages carrés, 10 étages carrés

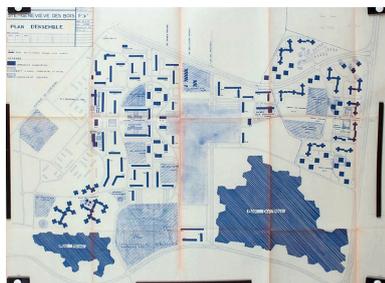
Type(s) de couverture : terrasse

Jardins : pelouse, massif d'arbres, groupe d'arbres, massif de fleurs, parterre de gazon

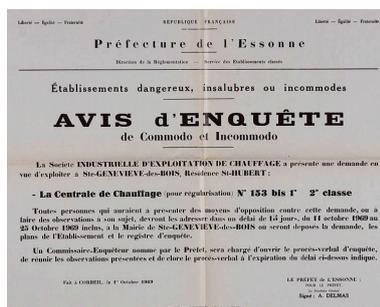
Liens web

- Publication : Sainte-Geneviève-des-Bois, étude d'un grand ensemble de l'Essonne : /dossinventaire/publication/stegenevieve-aunettes.pdf

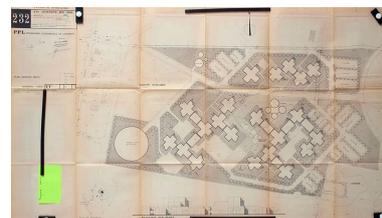
Illustrations



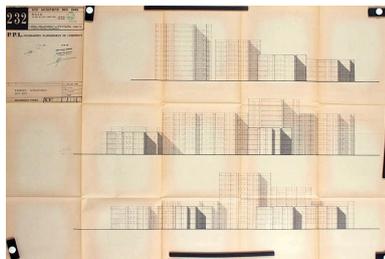
Plan d'ensemble du grand ensemble des Aunettes
IVR11_20119100016NUC4A



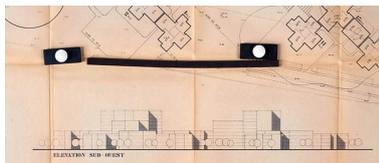
Affiche de la préfecture de l'Essonne relative à l'avis d'enquête sur la chaufferie du Grand ensemble des Aunettes.
IVR11_20119100024NUC4A



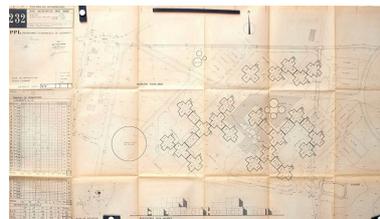
cité dite Résidence Pergaud.
Plan d'ensemble de la résidence.
IVR11_20119100014NUC4A



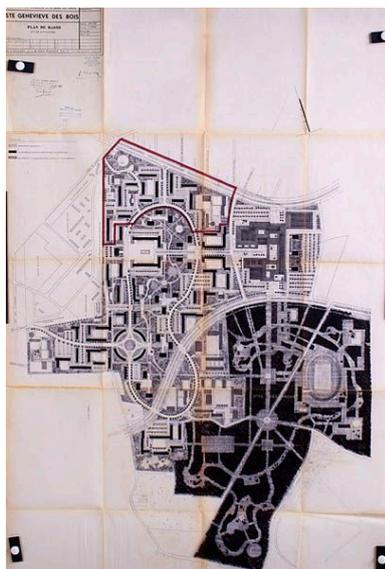
cité dite Résidence Pergaud.
Elévation des façades d'ensemble.
IVR11_20119100015NUC4A



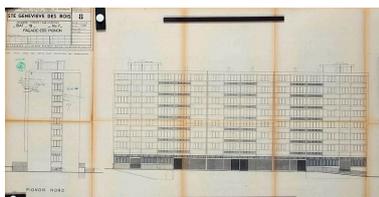
cité dite Résidence Pergaud.
Axonométrie de la résidence.
IVR11_20119100013NUC4A



cité dite Résidence Pergaud. Plan
de répartition d'un étage courant.
IVR11_20119100012NUC4A



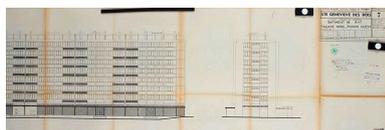
Cité dite Résidence Saint-
Hubert. Plan masse de la
résidence Saint-Hubert.
IVR11_20119100009NUC4A



Cité dite Résidence Saint-
Hubert. Plan de la façade avant
et du pignon d'un bâtiment.
IVR11_20119100025NUC4A



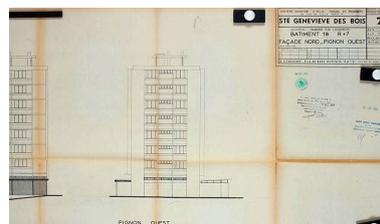
Cité dite Résidence Saint-
Hubert. Plan de la façade avant
orientée Sud, d'un bâtiment
donnant sur la place en U.
IVR11_20119100030NUC4A



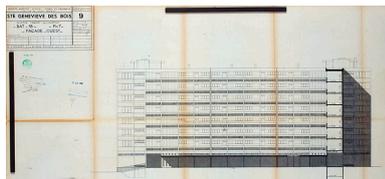
Cité dite Résidence Saint-Hubert.
Plan de la façade avant nord et
du pignon Ouest d'un bâtiment.
IVR11_20119100027NUC4A



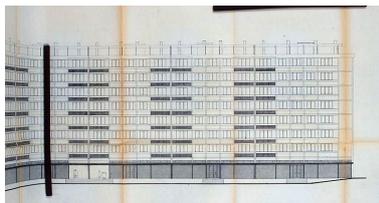
Cité dite Résidence Saint-Hubert.
Plan de la façade avant d'un
bâtiment donnant sur la place en U.
IVR11_20119100031NUC4A



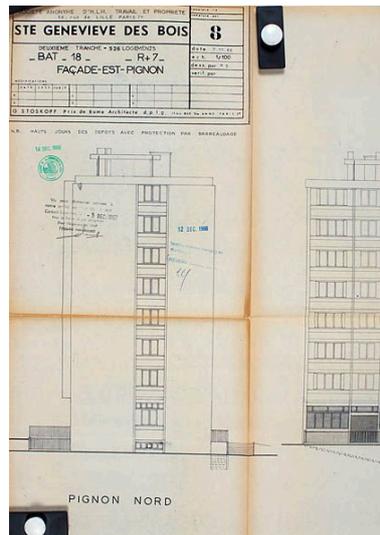
Cité dite Résidence Saint-Hubert.
Plan de l'élévation d'un pignon.
IVR11_20119100028NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Plan de la façade arrière orientée Ouest d'un bâtiment donnant sur la place en U.
 IVR11_20119100032NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Plan de la façade avant d'un bâtiment donnant sur la place en U.
 IVR11_20119100029NUC4A



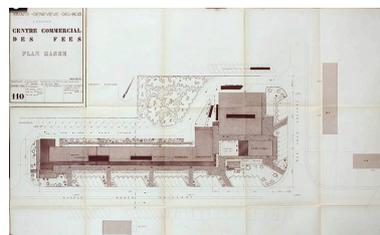
Cité dite Résidence Saint-Hubert. Plan de l'élévation d'un pignon orienté Est.
 IVR11_20119100026NUC4A



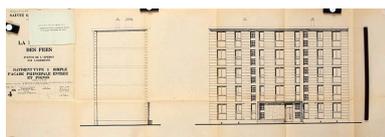
cité dite Résidence Les Fées. Plan masse de la résidence.
 IVR11_20119100023NUC4A



cité dite Résidence Les Fées. Plan masse de la résidence.
 IVR11_20119100033NUC4A



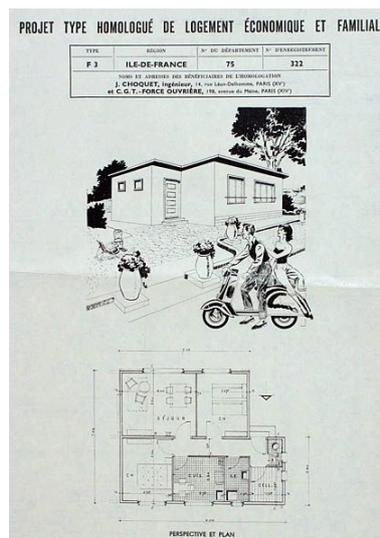
cité dite Résidence Les Fées. Plan masse du centre commercial de la résidence.
 IVR11_20119100021NUC4A



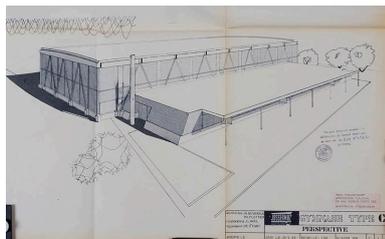
cité dite Résidence Les Fées. Bâtiment type 1, façade principale, entrée et pignon.
 IVR11_20119100022NUC4A



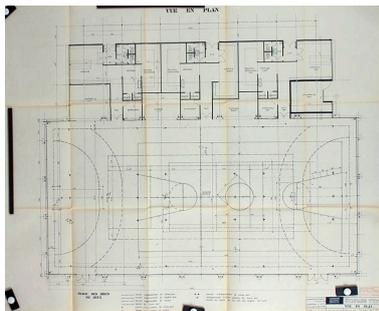
cité dite Résidence du Bois-clair. Affiche publicitaire relative à la résidence.
 IVR11_20119100008NUC4A



cité dite Résidence du Bois-clair. Dépliant publicitaire pour un logement individuel de type F3 ; élévation et plan.
 IVR11_20119100004NUC4A



Perspective du gymnase Jean Macé.
IVR11_20119100020NUC4A



Plan du gymnase Jean Macé.
IVR11_20119100019NUC4A



cité dite Résidence Pergaud. Vue générale.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100328NUC4A



cité dite Résidence Pergaud.
Vue générale avec le percement
de la rue devant permettre le
désenclavement du quartier.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100329NUC4A



cité dite Résidence Pergaud. Vue
générale de la Résidence des Pergaud
avec un immeuble cruciforme
isolé, un immeuble cruciforme
relié à des immeubles en bande.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100326NUC4A



cité dite Résidence Pergaud.
L'ensemble des modules
préfabriqués comportant des baies
(loggias à 2 ou 3 éléments, fenêtres
simples avec garde-corps métallique
ou en béton) sont représentés.
Les façades sont réalisées à partir
d'éléments préfabriqués, ART
BETON autoportants. Les panneaux
préfabriqués sont en béton blanc
coulés dans des moules métalliques
polis pour assurer un parement
fini. Ces panneaux ferment en un
élément les travées modulées de
2,70m X 2,50m de hauteur ou sont
jumelés pour les travées 5,55m x
2.50m de hauteur. Les façades sont
composées d'éléments préfabriqués
en coque ART BETON formant
colonnes ou alvéoles en relief,
parement apparent en béton blanc
polissable et autolavable. Sur les
cuisines, on a un mur rideau. Sur les
pignons on a un parement en béton
banché décoré en stries obtenues par
coffrage. Chaque élément de chambre
comprend un emplacement de placard
en façade de 0,70m² au sol environ,
un encadrement pour porte fenêtre.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100327NUC4A



cité dite Résidence Pergaud.
Immeubles bordant la rue
ouverte pour la rénovation de la
Résidence et devant permettre
de désenclaver le quartier.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100323NUC4A



cité dite Résidence Pergaud.
Immeubles bordant la rue
ouverte pour la rénovation de la
Résidence et devant permettre
de désenclaver le quartier.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100324NUC4A



cité dite Résidence Pergaud.
Vue générale d'un groupe
d'immeubles constitué des
deux modules (cruciforme et
en bande) qui organisent toute
la Résidence des Pergaud.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100312NUC4A



cité dite Résidence Pergaud. Parvis
et entrée d'un groupe d'immeubles.
L'ensemble des modules préfabriqués
comportant des baies (loggias à
2 ou 3 éléments, fenêtres simples
avec garde-corps métallique
ou en béton) sont représentés.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100313NUC4A



cité dite Résidence Pergaud.
Entrées d'un groupe d'immeubles
avec plaques décoratives.
Modules préfabriqués de
loggias à 2 ou 3 éléments.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100314NUC4A



cité dite Résidence Pergaud. Modules
préfabriqués de fenêtres simples
correspondant aux chambres.
Chaque élément de chambre
comprend un emplacement de
placard dans les alvéoles en façade
de 0,70m² au sol environ et un
encadrement pour porte fenêtre.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100315NUC4A



cité dite Résidence Pergaud.
L'immeuble le plus haut de la résidence. Cruciforme, il comporte 10 étages. Il borde le nouvel axe qui a pu être créé par la destruction d'un bâtiment en bande.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100316NUC4A



cité dite Résidence Pergaud. Un immeuble résidentielisé à l'issue de la rénovation ANRU. Plantation d'arbres et création de clôtures ont permis cette transformation.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100317NUC4A



cité dite Résidence Pergaud. Groupe d'immeubles résidentielisés à l'issue de la rénovation ANRU. Plantation d'arbres et création de clôtures ont permis cette transformation.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100319NUC4A



cité dite Résidence Pergaud. Modules de fenêtres de chambres avec garde-corps en métal et bandeau de béton.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100318NUC4A



cité dite Résidence Pergaud. Mur pignon. Le système de murs porteurs est constitué selon le principe de refends transversaux en béton banché coulés en coffrages métalliques. Le parement des pignons était en béton banché décoré en stries obtenues par coffrage. Le décor de stries a disparu lors de la rénovation.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100321NUC4A



cité dite Résidence Pergaud. Module de loggias et angle porteur.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100322NUC4A



cité dite Résidence Pergaud.
Entrées d'immeubles
avec plaques décoratives.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100325NUC4A



cité dite Résidence Pergaud. Plaque
décorative représentant des animaux.
Elles sont placées au niveau du rez-
de-chaussée des immeubles. Divisées
en carrées, celles-ci ont des motifs
de masques et de couleurs de cartes.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100320NUC4A



cité dite Résidence Pergaud.
Plaques décorative représentant
des animaux. Elles sont placées
au niveau du rez-de-chaussée de
simmeubles. Divisées en carrées
comportant chacun un motif,
elles traitent de sujets aussi variés
que la faune, la flore, l'antiquité,
l'artisanat, les masques, etc.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100311NUC4A



cité dite Résidence Pergaud.
Façade principale de l'école.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100376NUC4A



cité dite Résidence
Pergaud. Arrière de l'école.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100383NUC4A



cité dite Résidence Pergaud.
Hall d'entrée de l'école.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100377NUC4A



cité dite Résidence
Pergaud. Cour de l'école.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100378NUC4A



cité dite Résidence Pergaud.
Couverture du hall d'entrée de l'école.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100379NUC4A



cité dite Résidence Pergaud.
Couverture de l'atrium
d'accueil de l'école.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100380NUC4A



cité dite Résidence Pergaud.
Couverture bicolore de
l'atrium d'accueil de l'école.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100381NUC4A



cité dite Résidence Pergaud. Patio de
l'école avec plantation et un bassin.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100382NUC4A



cité dite Résidence Pergaud. Décors
muraux dans la cour de l'école.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100385NUC4A



cité dite Résidence Pergaud. Jeux
pour enfants dans la cour de l'école.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100384NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert.
Façade nord de la partie sud du
U de la résidence Saint-Hubert.
Vue de la boulangerie qui reste le
seul commerce rescapé du centre
commercial initialement construit.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100344NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert.
Façade nord de la partie sud du U
de la résidence Saint-Hubert. Accès
par les escaliers et rampes. Vue des
anciens commerces transformés
en locaux sociaux ou associatifs.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100345NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert.
Façade est de la partie est du U
de la résidence Saint-Hubert.
Accès aux caves par des rampes.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100347NUC4A



Cité dite Résidence Saint-
Hubert. Façade nord de la partie
sud du U de la résidence Saint-
Hubert. Ancien commerce
transformé en local associatif.
Signalétique homogénéisée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100346NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert.
Façade sud de la partie sud du
U de la résidence Saint-Hubert.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100348NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert.
Accès est du U. Alternance de
travées de cuisines et de chambres.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100349NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert.
Entrées sud de la partie nord
du U. Alternance de travées de
cuisines et de chambres. vue de la
signalétiques des locaux sociaux.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100350NUC4A



Cité dite Résidence Saint-
Hubert. Façade ouest de la partie
est du U. Alternance de travées
de cuisines et de chambres.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100351NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Extrémité de la façade ouest de la partie est du U.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100352NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Gradins d'inspiration amphithéâtre au pied de la façade sud de la partie nord du U.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100353NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Entrée et façade partiellement rénovée d'une barre R+7.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100354NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Façade principale rénovée d'une barre R+7 et travail de résidentialisation. Travées de fenêtres de séjours et de chambres.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100362NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Entrée et façade rénovée d'une barre R+5. La rénovation avec la mise en peinture des bordures de balcons a permis de souligner la verticalité de la barre.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100356NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Façade principale rénovée d'une barre R+5 et aire de jeux. Travées de fenêtres de séjour et de chambres.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100357NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert.
Façade arrière rénoverée d'une barre
R+5 et aire de jeux. Travées de
fenêtres de cuisines et de chambres.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100358NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert.
Mise en oeuvre des rez-de-chaussée :
mur en parpaing de béton recouvert
d'un rideau de tôle plastique ondulée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100364NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert.
Vue d'ensemble du U depuis
la structure en métal rouge de
l'ancien centre commercial.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100355NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert.
Vue d'ensemble du U depuis
la structure en métal rouge de
l'ancien centre commercial.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100361NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert.
La structure en métal rouge
de l'ancien centre commercial
surmontée d'un clocheton.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100363NUC4A



Cité dite Résidence Saint-
Hubert. Groupe scolaire adjacent
à la Résidence Saint-Hubert.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100365NUC4A



Cité dite Résidence Saint-Hubert.
Partie rénoverée du groupe scolaire
adjacent à la Résidence Saint-Hubert.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100366NUC4A



Cité dite Résidence Saint-
Hubert. Cour et partie rénoverée
du groupe scolaire adjacent
à la Résidence Saint-Hubert.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100367NUC4A



Cité dite Résidence Saint-
Hubert. Escalier nord du foyer
de travailleurs. Bâtiment de R+4
accueillant 138 logements de type 1.
Phot. Stéphane Asseline



Cité dite Résidence Saint-Hubert.
Vue générale du foyer de travailleurs
depuis l'escalier extérieur sud.
La rénovation a inclu un travail
de résidentialisation du bâtiment.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100360NUC4A



cité dite Résidence Les Fées.
Façade principale sur jardin
avec entrée, chambre, cuisine.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100331NUC4A

IVR11_20119100359NUC4A



cité dite Résidence Les Fées. Vue
rapprochée de la façade principale
avec entrée, chambre, cuisine.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100330NUC4A



cité dite Résidence Les Fées. Entrée
et ouverture sur cage d'escalier.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100337NUC4A



cité dite Résidence Les Fées. Façade
arrière avec balcons sur séjour.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100336NUC4A



cité dite Résidence Les
Fées. Façade principale avec
balcons donnant sur séjour.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100338NUC4A



cité dite Résidence Les
Fées. Mur pignon, parkings
en nappe et box fermés.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100335NUC4A



cité dite Résidence Les Fées, pignons,
parkings extérieurs et box fermés.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100332NUC4A

cité dite Résidence Les Fées. Baies sur séjour, fenêtre de chambre et ouverture de cage d'escalier.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100334NUC4A



cité dite Résidence Les Fées. Façade arrière de la barre R+7.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100339NUC4A



cité dite Résidence Les Fées. Façade arrière animée de colonnes.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100343NUC4A



cité dite Résidence Les Fées. Bâtiment R+5 isolé.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100333NUC4A



cité dite Résidence Les Fées. Ancienne maison du gardien.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100342NUC4A



cité dite Résidence Les Fées. Centre commercial.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100340NUC4A



cité dite Résidence Les Fées. Centre commercial.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100341NUC4A



cité dite Résidence du Bois-clair. Façade principale d'une barre R+4 et façade arrière d'un immeuble R+1.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100369NUC4A



cité dite Résidence du Bois-clair. Vue rapprochée de la façade principale et de l'entrée d'une barre R+4.

Phot. Stéphane Asseline



cité dite Résidence du Bois-clair. Accès à l'entrée de la façade principale d'une barre R+4 et façade arrière d'un immeuble.

IVR11_20119100368NUC4A



cité dite Résidence du Bois-clair.
Entrée d'une barre R+4, avec cage
d'escalier en renforcement et
entouragement des hublots en ressaut.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100370NUC4A



cité dite Résidence du Bois-clair.
Pignon et façade arrière donnant
accès au box fermés d'une barre R+4.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100374NUC4A



cité dite Résidence du Bois-
clair. Barres R+4, le long de la
rue et immeubles R+2 en épi.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100372NUC4A



cité dite Résidence du
Bois-clair. Immeuble R+2
implanté en épi sur la rue.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100373NUC4A



cité dite Résidence du Bois-
clair. Logement du gardien.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100375NUC4A

Dossiers liés

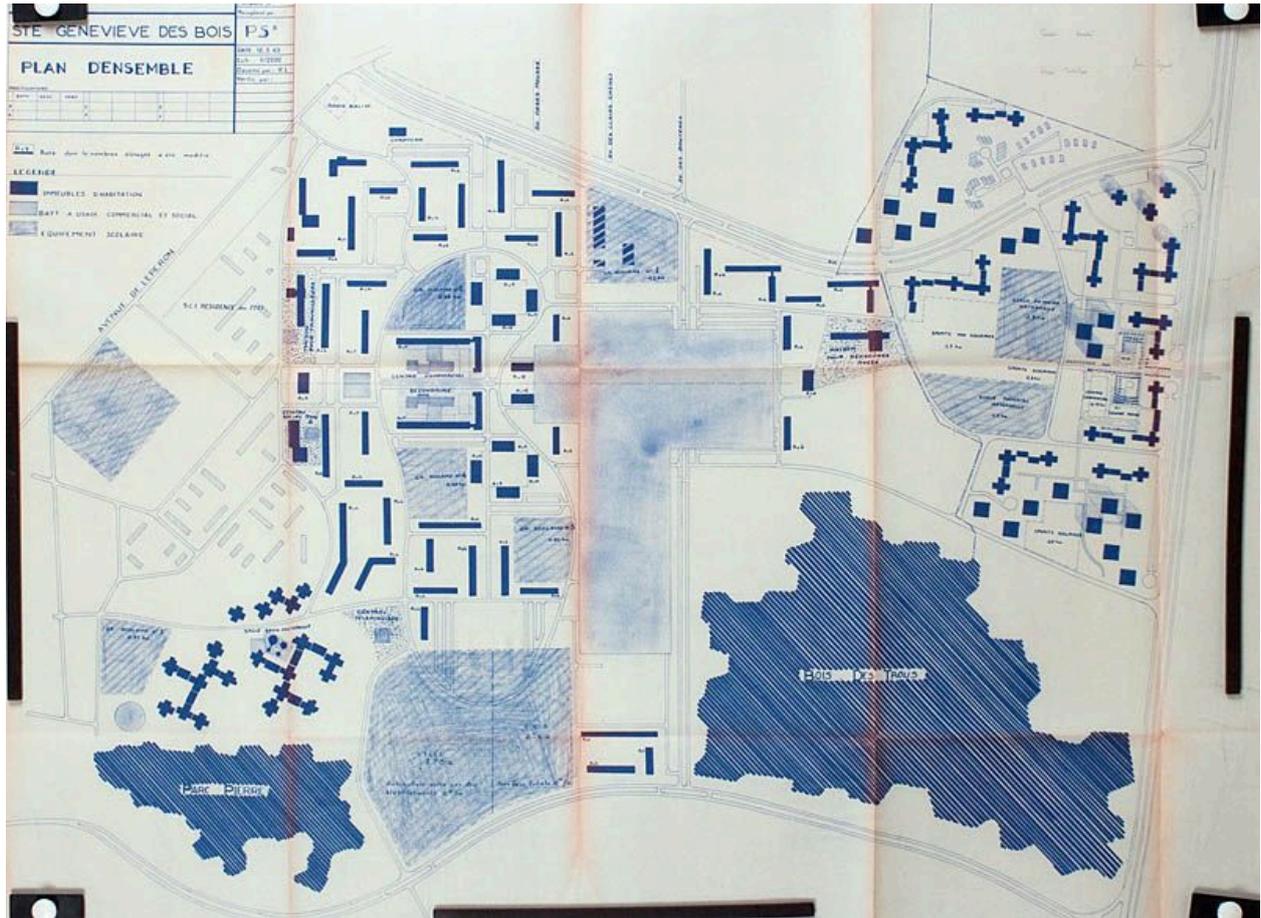
Dossiers de synthèse :

Diagnostic patrimonial des grands ensembles de l'Essonne (IA91001012)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Marie-laure Estignard, Emmanuelle Philippe

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



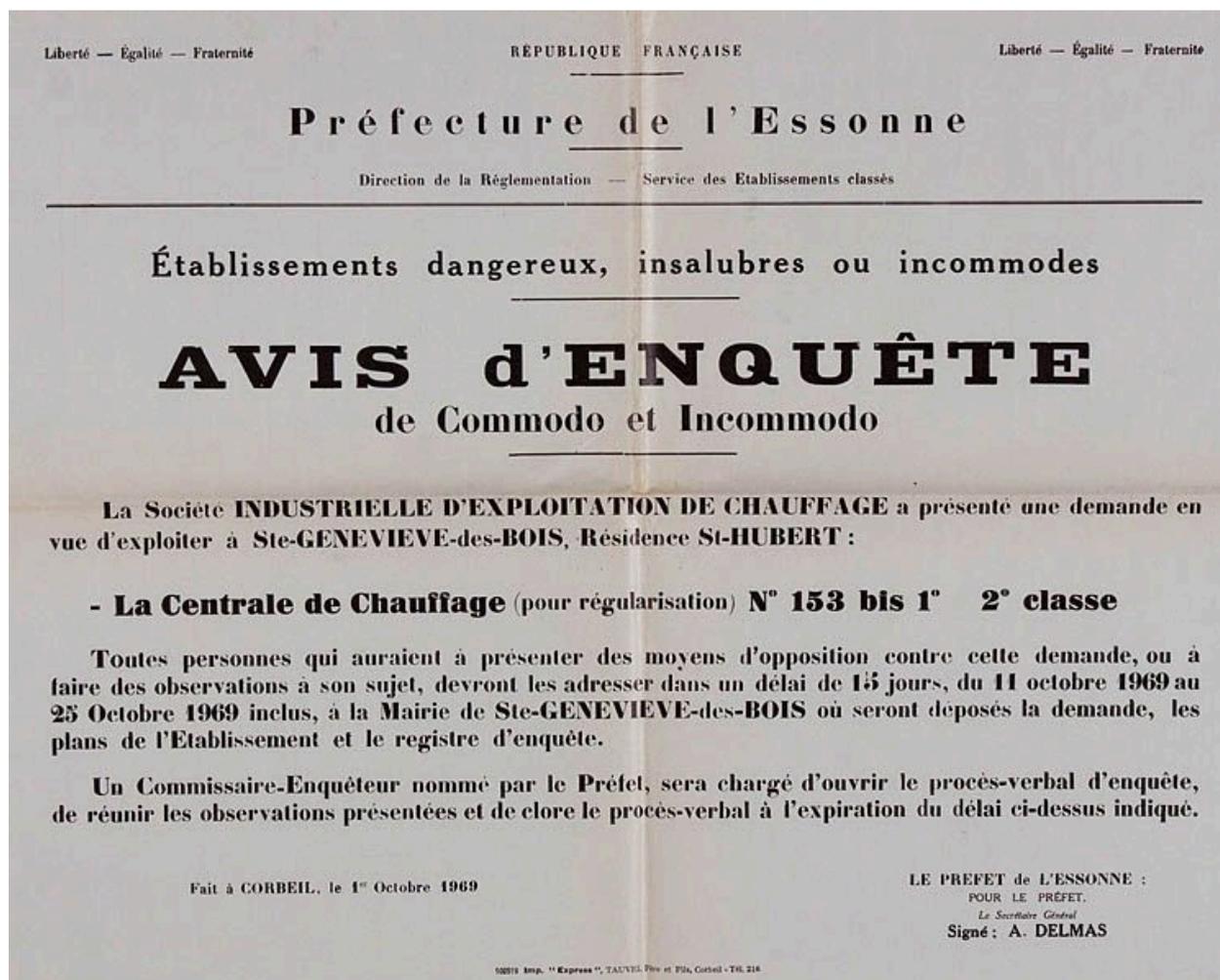
Plan d'ensemble du grand ensemble des Aunettes

IVR11_20119100016NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



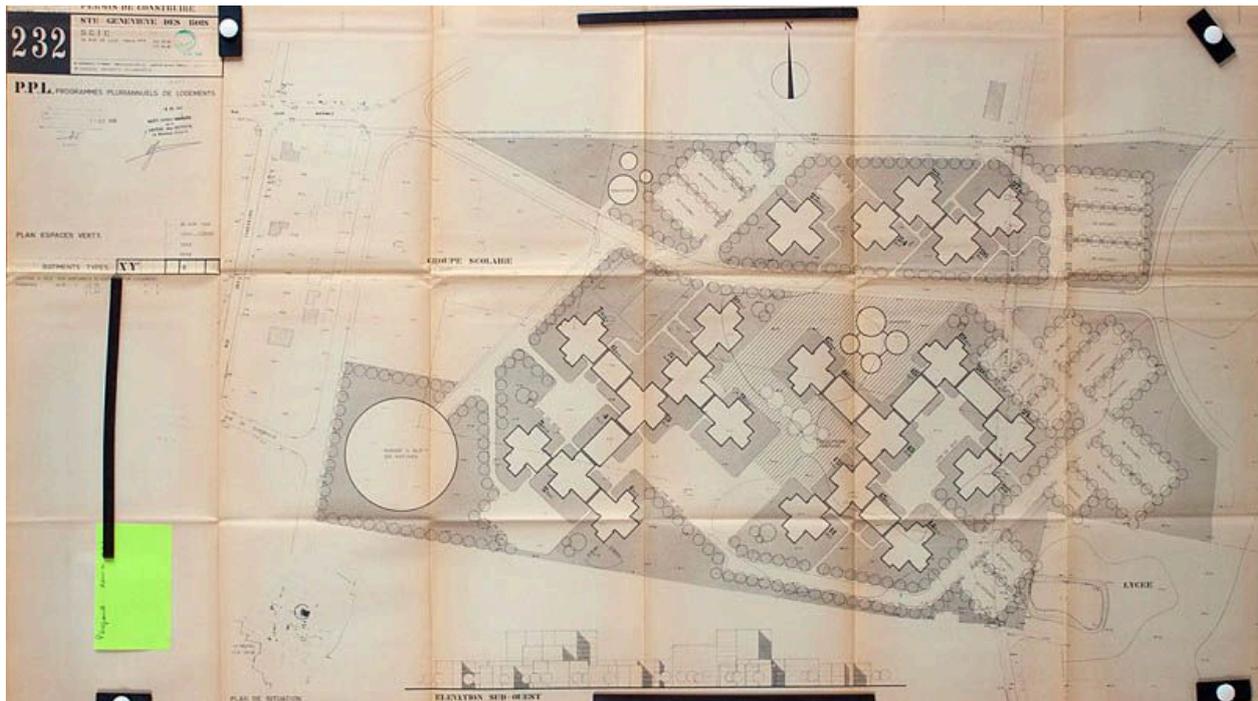
Affiche de la préfecture de l'Essonne relative à l'avis d'enquête sur la chaufferie du Grand ensemble des Aunettes.

IVR11_20119100024NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



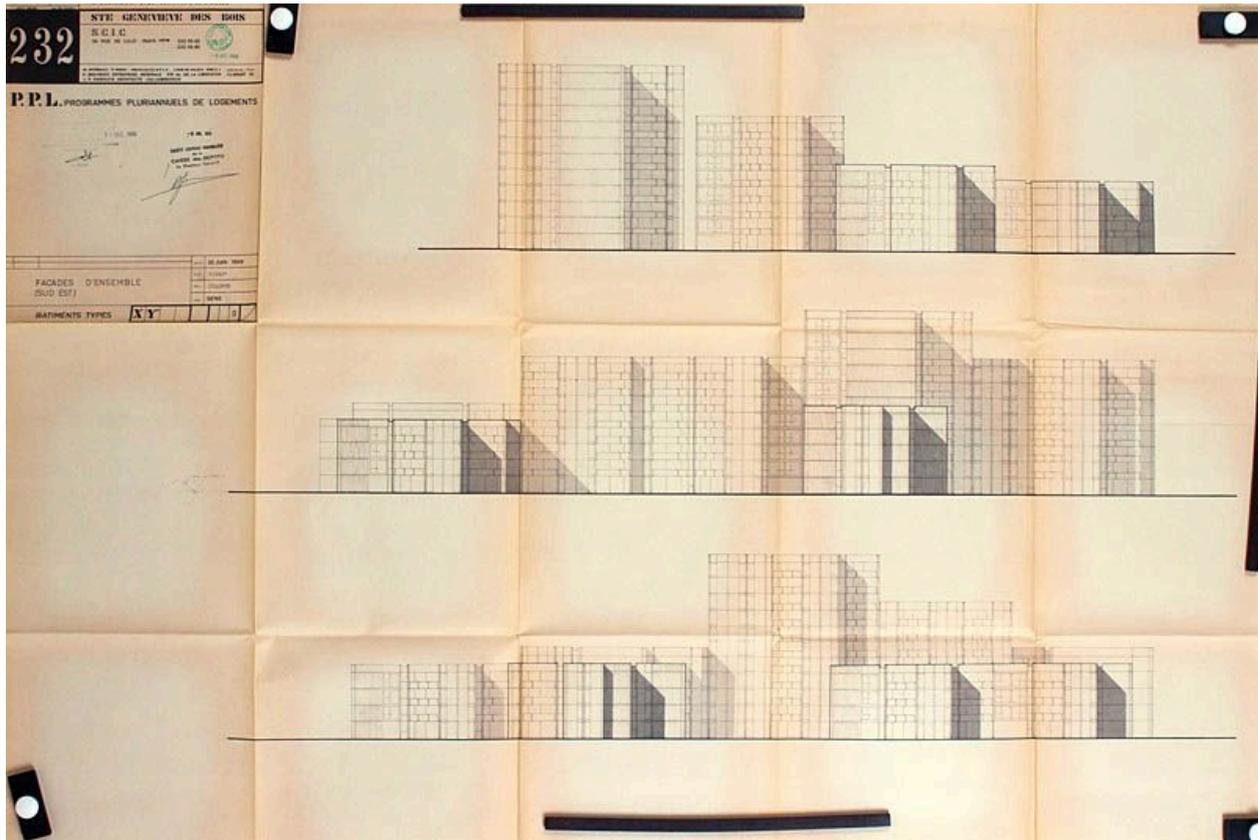
cité dite Résidence Pergaud. Plan d'ensemble de la résidence.

IVR11_20119100014NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



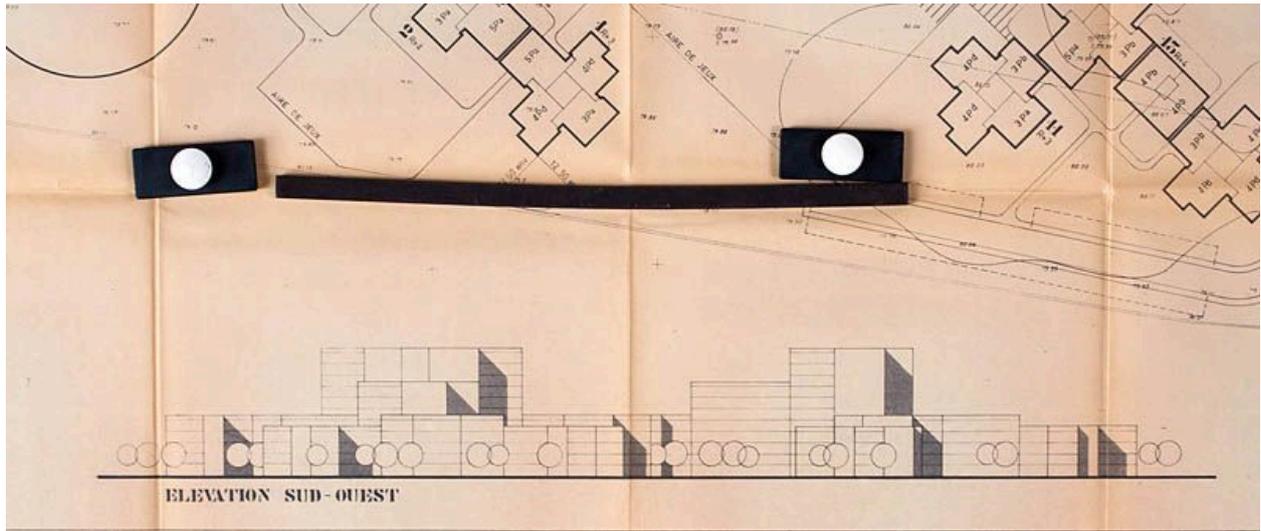
cité dite Résidence Pergaud. Elévation des façades d'ensemble.

IVR11_20119100015NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



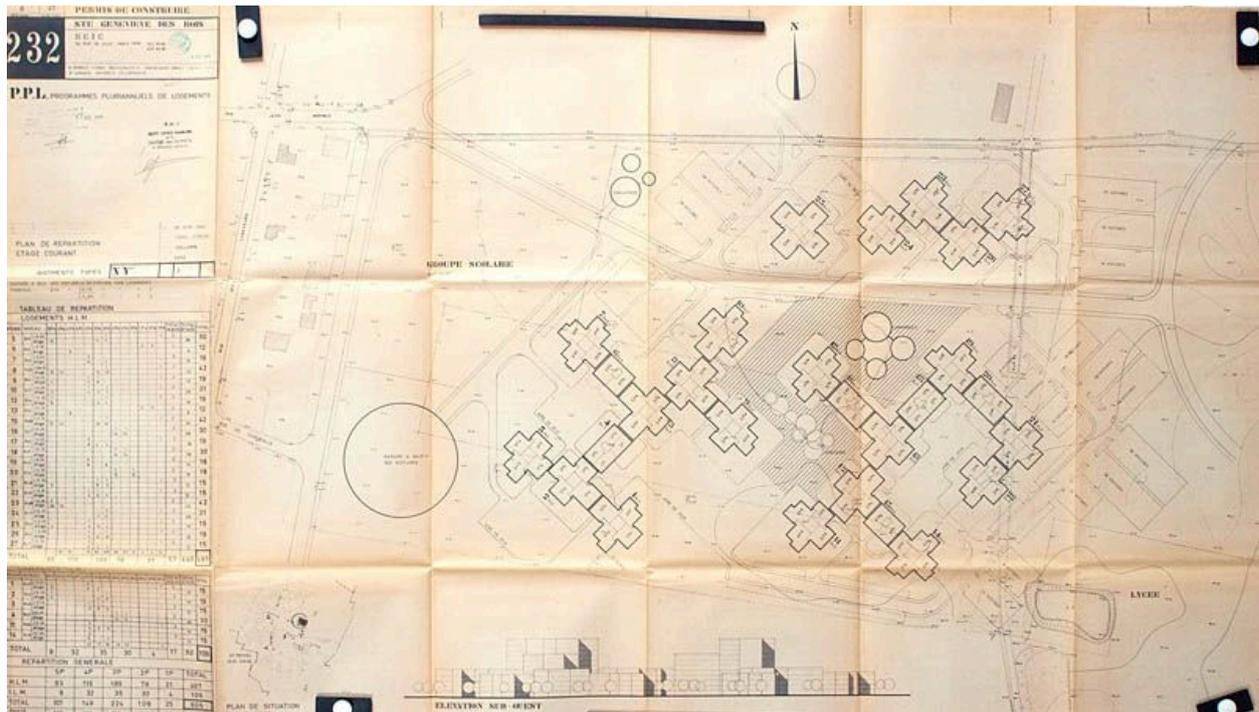
cité dite Résidence Pergaud. Axonométrie de la résidence.

IVR11_20119100013NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



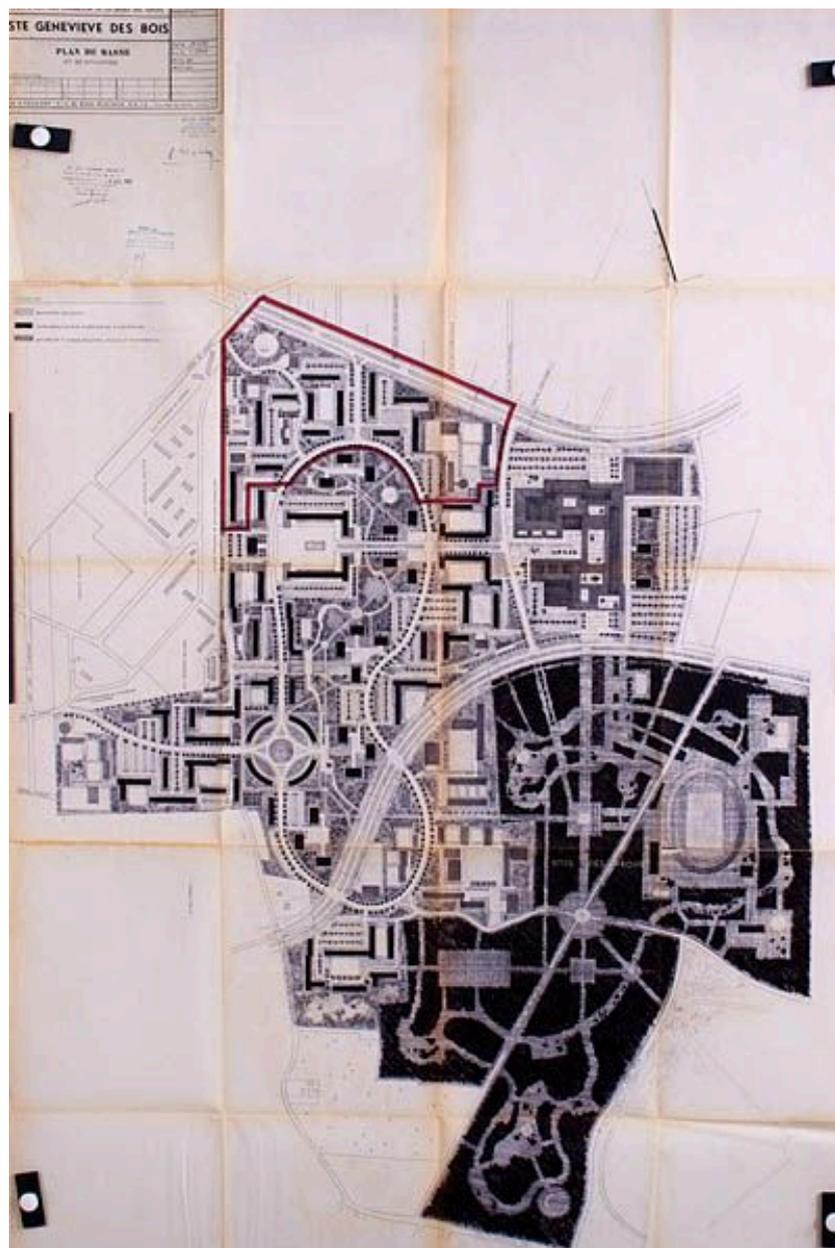
cité dite Résidence Pergaud. Plan de répartition d'un étage courant.

IVR11_20119100012NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



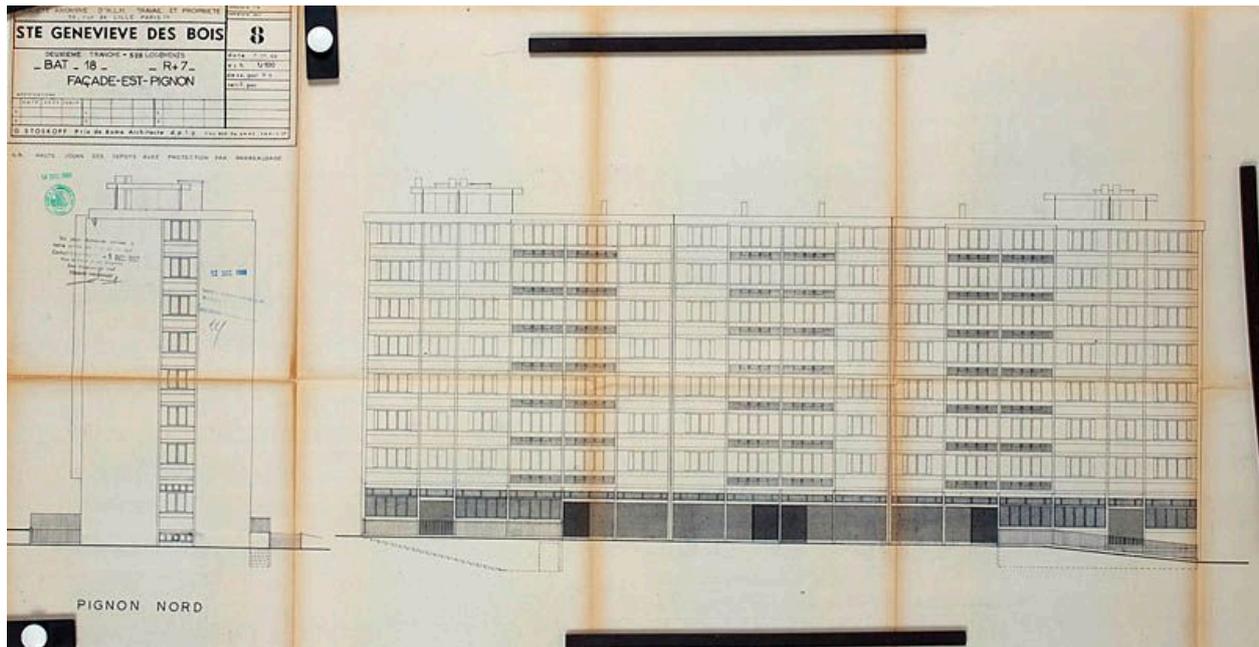
Cité dite Résidence Saint-Hubert. Plan masse de la résidence Saint-Hubert.

IVR11_20119100009NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



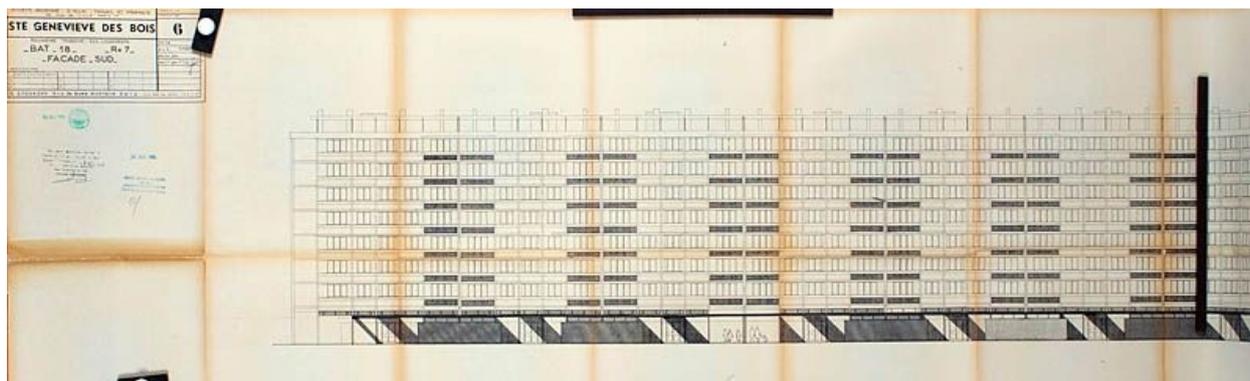
Cité dite Résidence Saint-Hubert. Plan de la façade avant et du pignon d'un bâtiment.

IVR11_20119100025NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



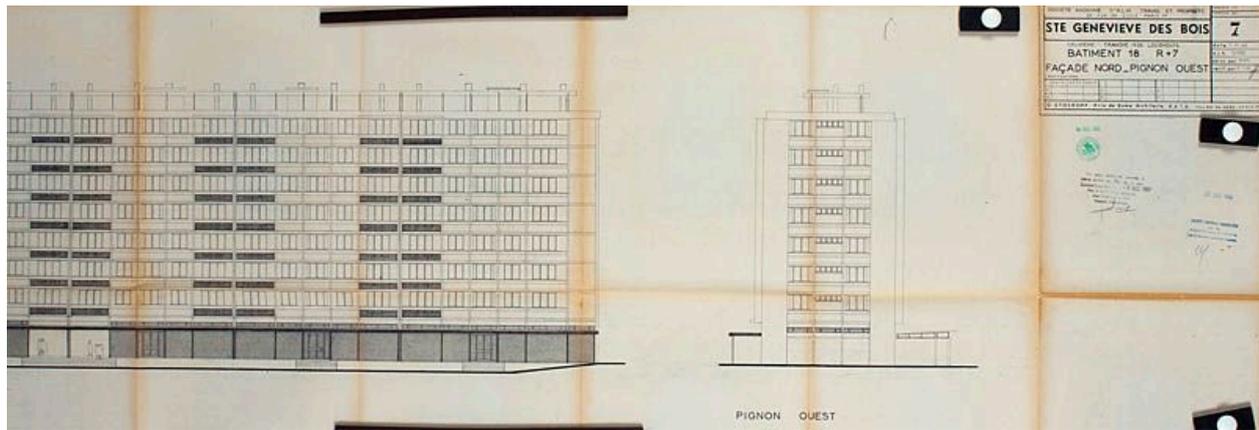
Cité dite Résidence Saint-Hubert. Plan de la façade avant orientée Sud, d'un bâtiment donnant sur la place en U.

IVR11_20119100030NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



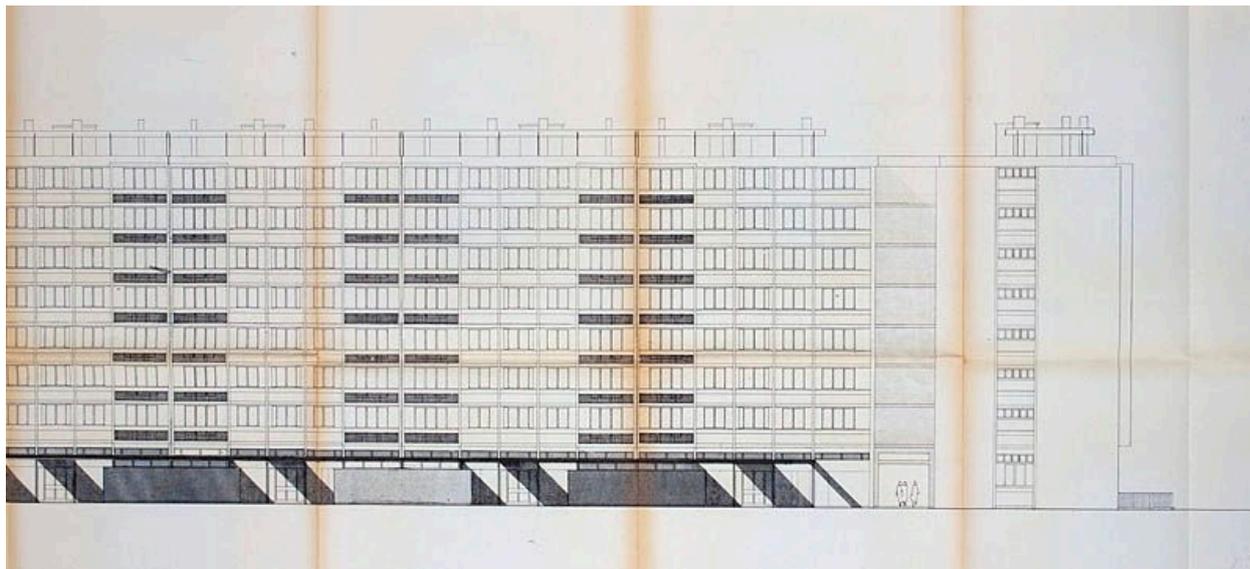
Cité dite Résidence Saint-Hubert. Plan de la façade avant nord et du pignon Ouest d'un bâtiment.

IVR11_20119100027NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



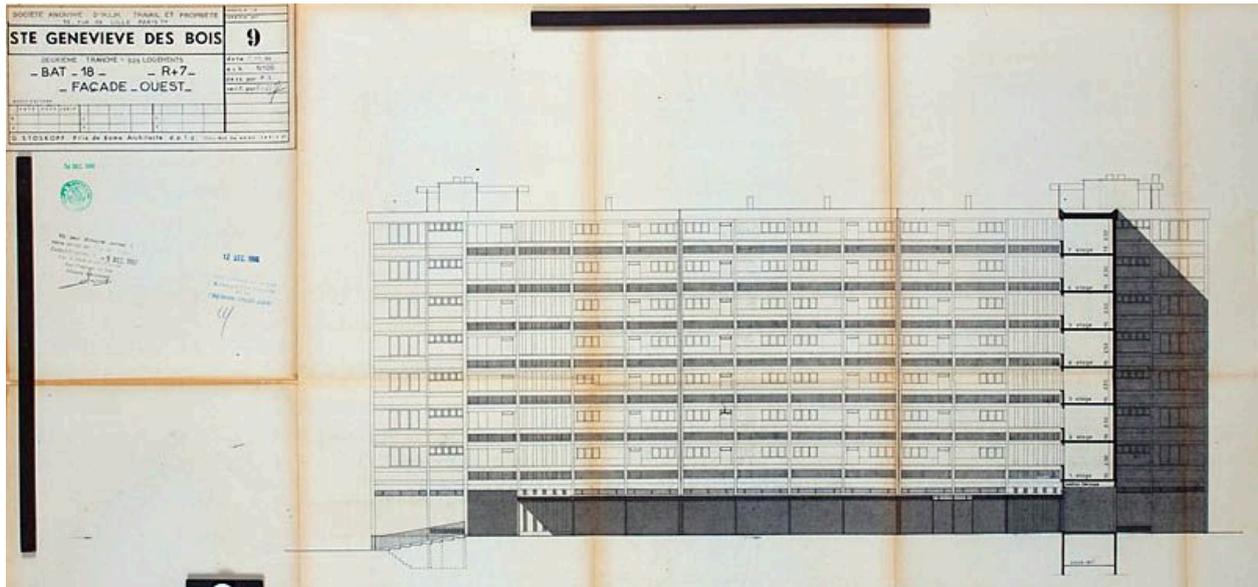
Cité dite Résidence Saint-Hubert. Plan de la façade avant d'un bâtiment donnant sur la place en U.

IVR11_20119100031NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



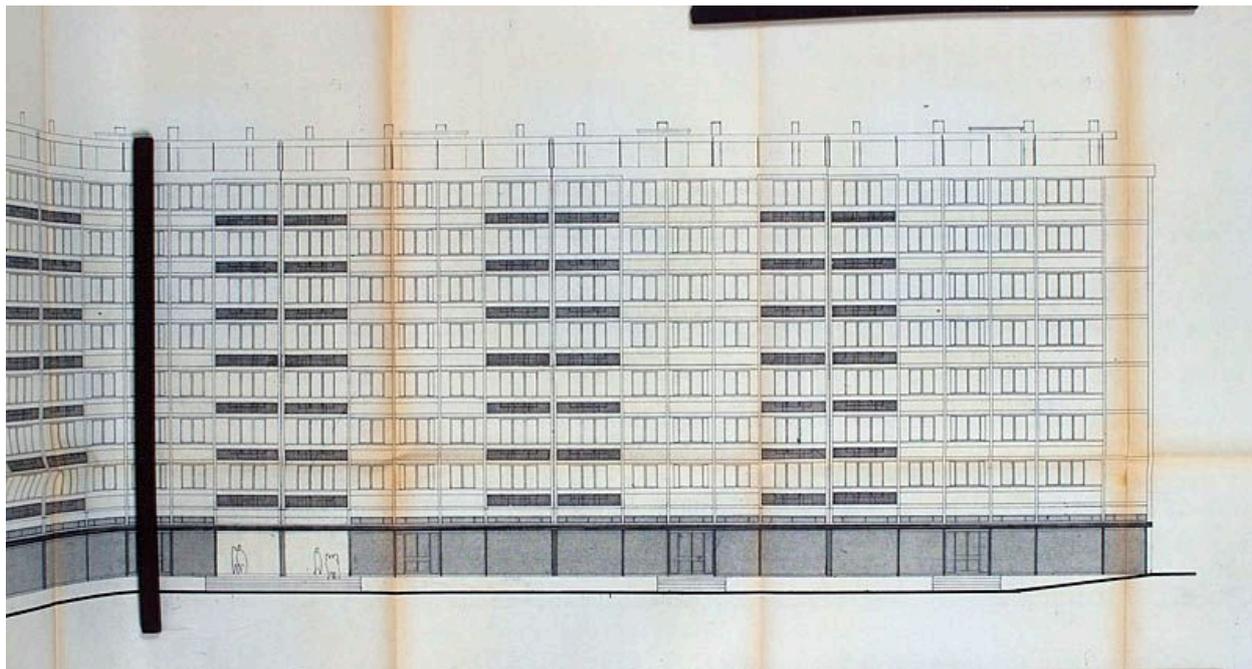
Cité dite Résidence Saint-Hubert. Plan de la façade arrière orientée Ouest d'un bâtiment donnant sur la place en U.

IVR11_20119100032NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



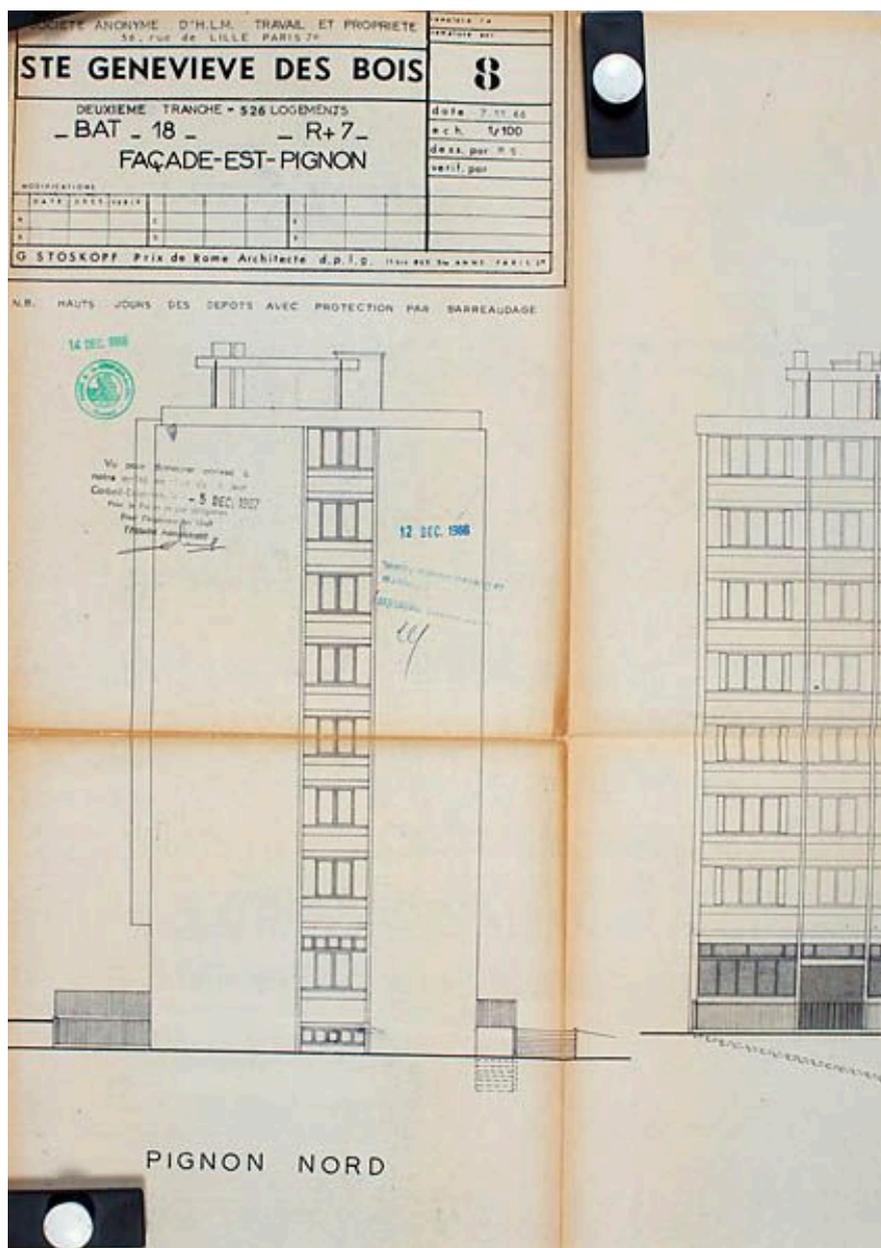
Cité dite Résidence Saint-Hubert. Plan de la façade avant d'un bâtiment donnant sur la place en U.

IVR11_20119100029NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



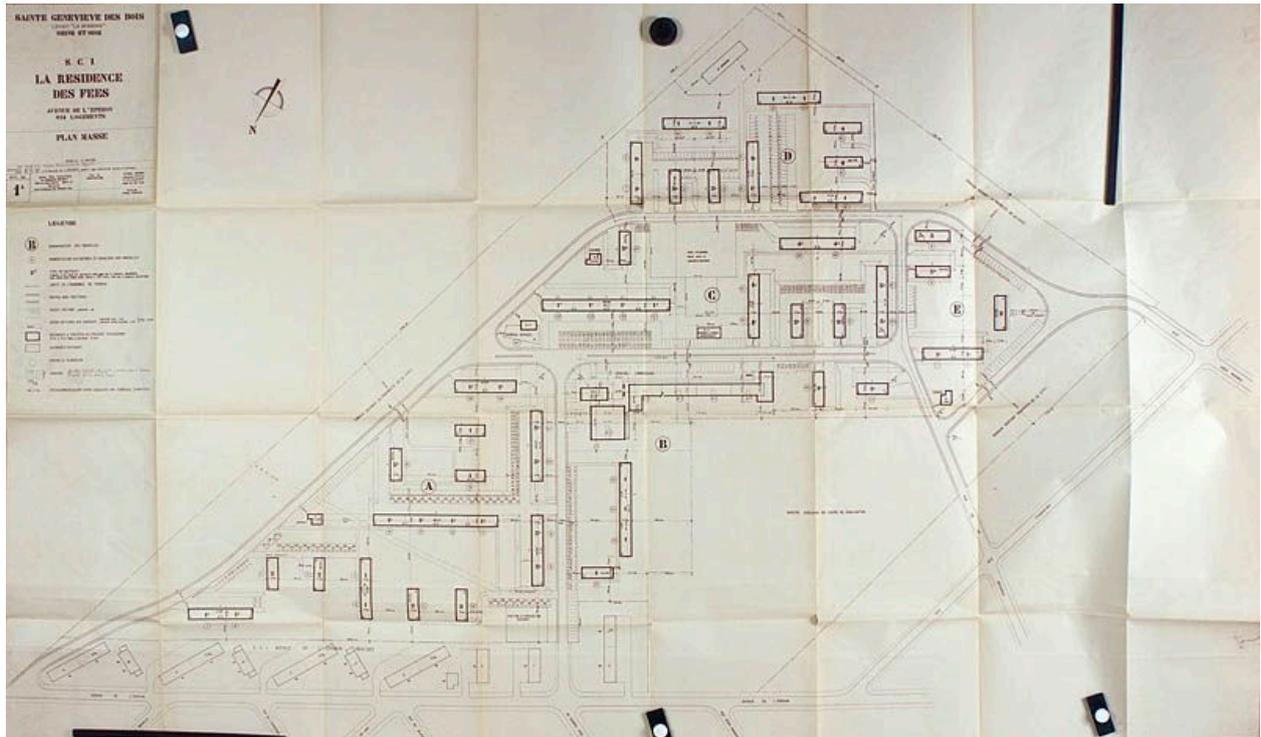
Cité dite Résidence Saint-Hubert. Plan de l'élévation d'un pignon orienté Est.

IVR11_20119100026NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



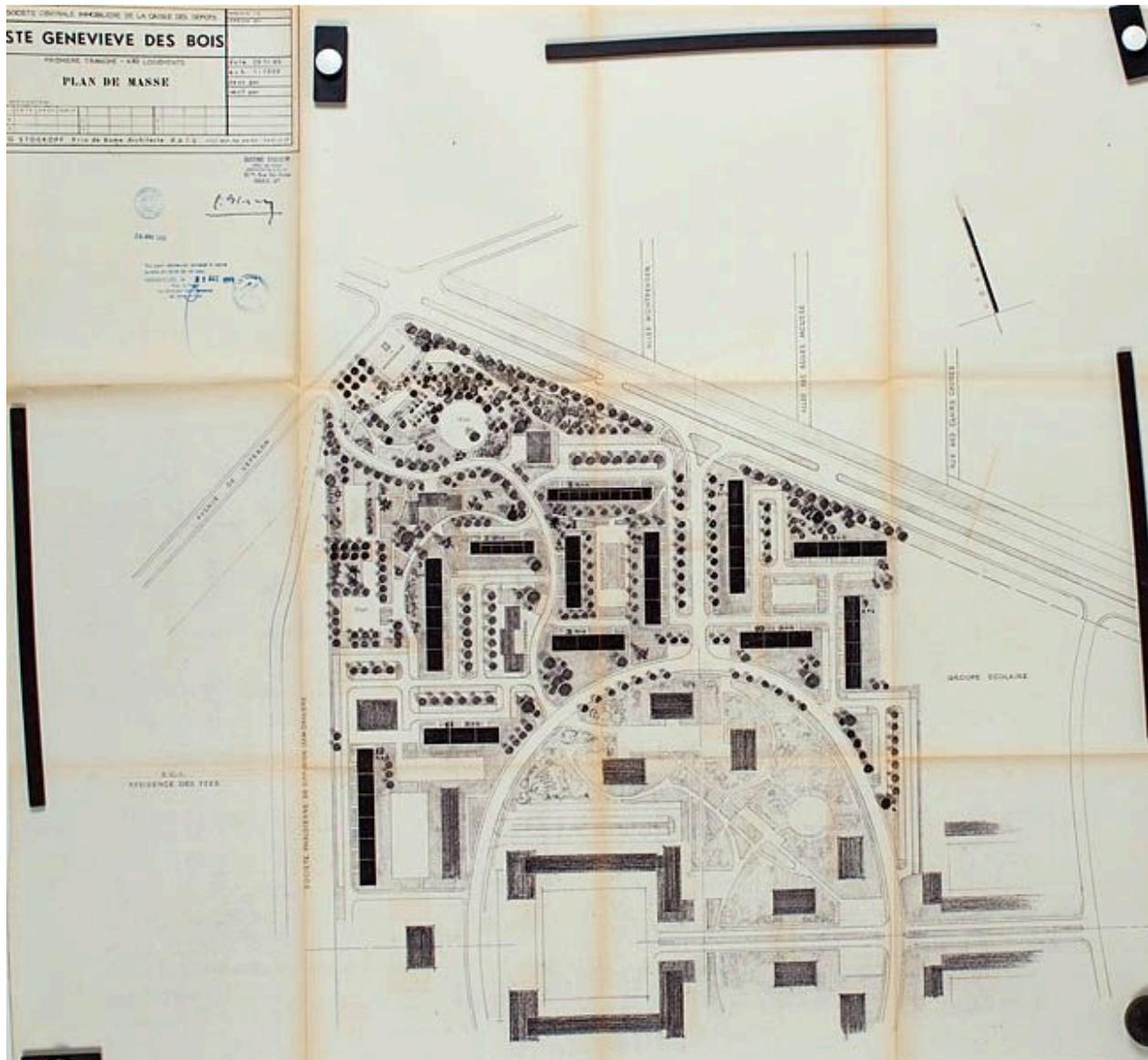
cité dite Résidence Les Fées. Plan masse de la résidence.

IVR11_20119100023NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



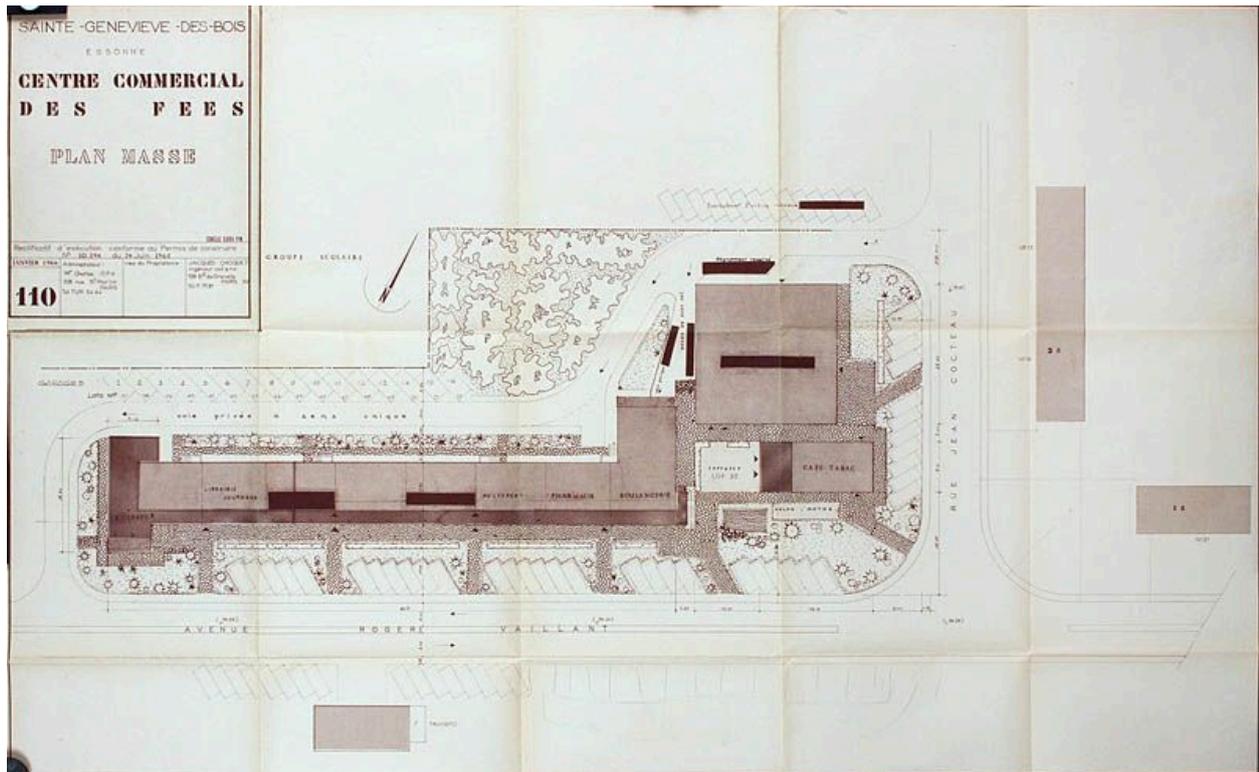
cité dite Résidence Les Fées. Plan masse de la résidence.

IVR11_20119100033NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



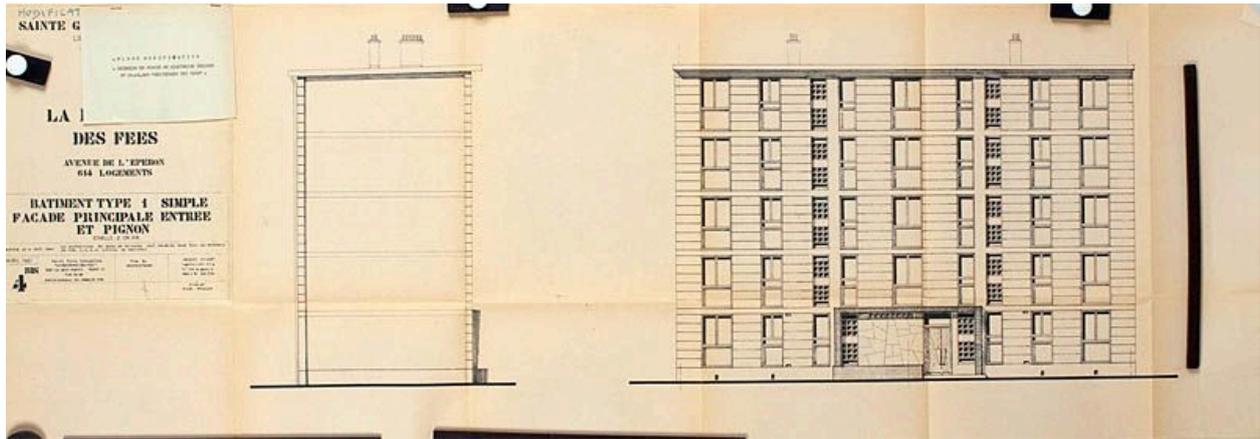
cité dite Résidence Les Fées. Plan masse du centre commercial de la résidence.

IVR11_20119100021NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



cité dite Résidence Les Féés. Bâtiment type1, façade principale, entrée et pignon.

IVR11_20119100022NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)

**DANS UN CADRE DE VERDURE
UNIQUE DANS LA REGION**

LA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DE L'AVENUE DE L'ÉPERON

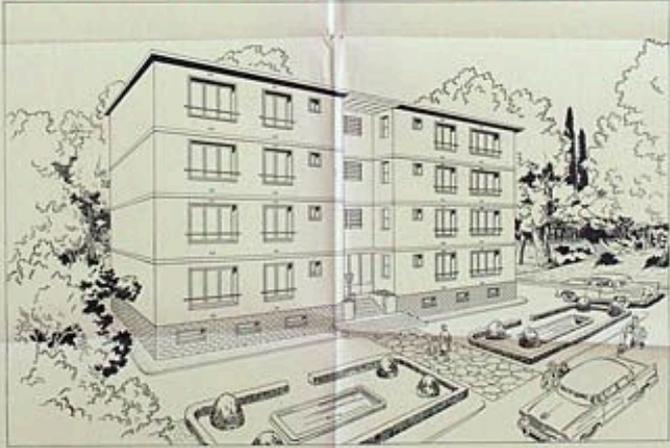
Exécute pour vous :

A SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

**UN PROGRAMME DE 108 LOGEMENTS
économiques et familiaux**

EN PETITS IMMEUBLES DE 4 ET 8 APPARTEMENTS
Primes à 1.000 frs le m² et prêts du Crédit Foncier de France

LA RÉSIDENCE DU BOIS-CLAIR



Ingénieur de l'Épuration : J. CHOQUET - 111, BOULEVARD DE GRÈNELLE - PARIS-15^e - Téléphone : SUFins 77-51

VUE IMPRENABLE - JARDIN D'ENFANTS - GROUPE SCOLAIRE - MARCHÉS A PROXIMITÉ
DESSERVIE PAR S.N.C.F. - CARS - AUTOROUTE

Renseignements gratuits : **COMPTOIR FAMILIAL DU LOGEMENT**
328, Rue Saint-Martin - PARIS-3^e - Téléphone : TURbig 54-64

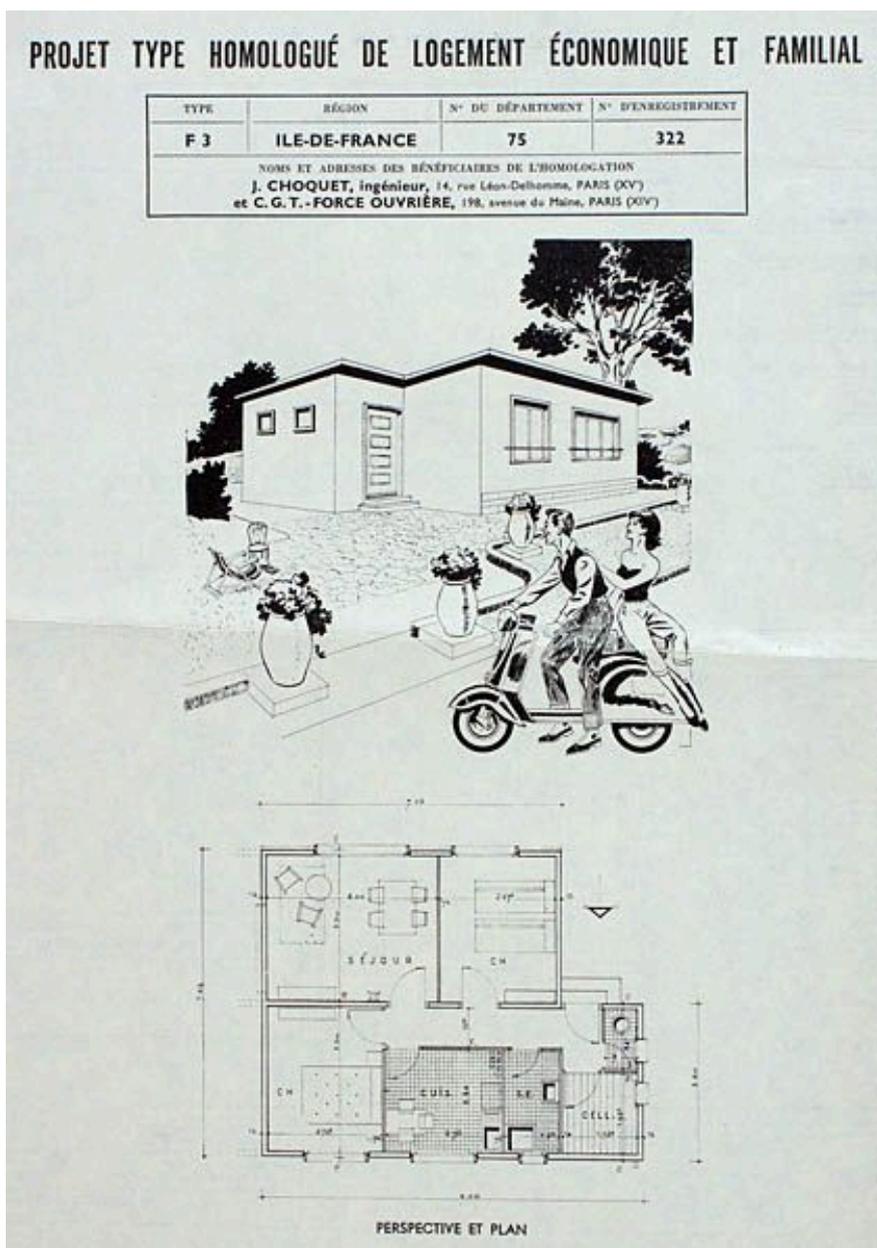
cité dite Résidence du Bois-clair. Affiche publicitaire relative à la résidence.

IVR11_20119100008NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



cité dite Résidence du Bois-clair. Dépliant publicitaire pour un logement individuel de type F3 ; élévation et plan.

IVR11_20119100004NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



cité dite Résidence du Bois-clair. Recto d'un dépliant publicitaire concernant la promotion d'un appartement de type F3 : élévation.

IVR11_20119100006NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



DANS UN CADRE DE VERDURE UNIQUE DANS LA RÉGION

LA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DE L'AVENUE DE L'ÉPERON
construit pour vous

à SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (S.-et-O.)

LA RÉSIDENCE DU BOIS-CLAIR



Comportant un programme de petites immeubles (composés chacun de 4 ou 5 appartements) soit en tout 108 LOGEMENTS ÉCONOMIQUES, bénéficiant de primes à 1.000 Frs, de prêts du Crédit Foncier de France et facultativement de prêts complémentaires.

APPARTEMENTS CONFORT MODERNE : Isolation phonique et thermique suivant les techniques les plus modernes. 3 et 4 pièces, cuisine, salle d'eau, séchoir individuel, eau chaude et froide, chauffage central individuel, vide-ordures, garage pour autos, mobylettes, voitures d'enfants, bicyclettes, cave individuelle.

COMMODITÉS DE LA VILLE : Centre commercial, marchés, groupe scolaire, etc., etc., à proximité.

MOYENS DE COMMUNICATIONS : A 20 MINUTES DE PARIS, par les gares d'ORSAY, SAINT-MICHEL, AUSTERLITZ.

Service de cars de DENFERT-ROCHEREAU et surtout à proximité de l'autoroute sud en voie d'achèvement.

TOUS RENSEIGNEMENTS : COMPTOIR FAMILIAL DU LOGEMENT
328, Rue Saint-Martin, PARIS. Tél. TUR 54-64

Ingénieur : J. Choquet, 111, Boulevard de Grenelle, Paris (15^e). SUF 77-81
Statuts déposés chez M^e Delesale, 6, Boulevard de Strasbourg, Paris (10^e)

cité dite Résidence du Bois-clair. Dépliant publicitaire pour la résidence.

IVR11_20119100001NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)

RÉSUMÉ DU DESCRIPTIF

A - TERRASSEMENT Feuilles en rigoles. — Terres utilisées pour remblai dans le coffret. — L'excédent rigoli aux abords immédiats.

B - FONDATIONS Remplissage des rigoles en béton de cailloux à 200 kilogrammes de béton.

C - PAROIS VERTICALES EXTÉRIEURES Soubassement façade principale. — Maillons acier, poteau, ancrage. — Le reste du soubassement, applis de ciment enduit. — Élévation en « Spores » (béton léger standard) composé résine. — Enduits sur façade principale avec mastic à l'oxyde de Weber et Bessite ou peinture pétrifiante « Spectrol ». — Autres façades : enduit bitumé doublé au linoyle.

D - PAROIS VERTICALES INTÉRIEURES Plaque oblique en « Spores » de 0,50 x 0,075 hauteur sous plafond dite « plastique » sur plâtres, murs et cloisons.

E - OUVERTURES EXTÉRIEURES Nangon ou similaires, serrures à la française. — Porte d'entrée vernie.

F - BALCONS Barres d'appui en tube de 0,26 x 0,54.

G - OUVERTURES INTÉRIEURES Portes enlainer.

H - PLANCHERS, SOLS Dalles armées autoportantes en « Spores » de 0,15. — Tous les sols en « Delfex » de 0,016 sur sous-couche.

I - TOITURE Dalles armées autoportantes en « Spores » de 0,125. — Étanchéité masticassée. — Rives profilées d'aluminium.

J - ESCALIER Encastrement extérieur en béton avec chute bouchardée aux arêtes.

K - ÉQUIPEMENT Évier-évier de 1,00 x 0,50 avec placard. — W.-C. à réservoir de chasse attenant. — Récepteur douche gris émaillé de 0,70 x 0,70 avec enlèvement. — Lave-vaisselle 0,44 x 0,55. — Installations intérieures complètes d'eau froide et chaude fournie par chauffe-eau instantané; chauffe-eau raccordé au gaz. — 1 robinet P.-C. pour cuisine à gaz. — Électricité : 3 prises de courant par pièce dont 1 commandée par interrupteur extra-plat semi-encasté. — Cuisine, salle d'eau, couloir, W.-C., salle d'entrée ou applique. — 1 lampe extérieure.

L - DIVERS Dans cuisine, W.-C. et salle d'eau, peintures glycérophatiques. — Autres pièces : peintures vinyliques 2 couches. — Porte d'entrée vernie. — Boîtiers 2 couches bois. — Extérieur : face des soffites, toit, encadrement, laies et divres 2 couches peinture grise basaltine extérieure.

PRIX DU LOGEMENT AU 10 AOÛT 1957 <small>(Application de l'article 6 de la loi 1957)</small>			
VARIÉTÉ DE L'ÉVALUATION	MVA	JURÉE	
Aisne	1.750.000	Rehaus 1,20 "	
Als.	1.750.000		
Bret.	1.750.000		
Centre-Loir.	1.750.000		
Loiret.	1.750.000		
Marne.	1.750.000		
Oise.	1.750.000		
Seine-Maritime.	1.750.000		
Seine-et-Marne.	1.940.000		
Seine-et-Oise.	1.940.000		
Somme.	1.750.000		
Yonne.	1.940.000		
Yonne.	1.750.000		
Communes groupées.....			

DÉTAIL DES SURFACES	
P	Sujet..... 13,72
Faire principale	Chambre 1..... 9,30
	Chambre 2..... 9,18
B	Cuisine..... 6,62
	Salle d'eau..... 2,69
Faire de service	W.-C..... 1,68
C	Depense..... 3,74
	Garage.....
TOTAL..... 48,84	
Cofor..... 2,51	

MATÉRIAUX, PROCÉDÉS, ETC., DONNANT LIEU A DROITS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
Néant

OBSERVATIONS

Ce projet a fait l'objet d'un engagement de prix par l'entrepreneur pour la zone suivante :

Seine et Seine-et-Oise

L'homologation, par le Ministre de la Reconstruction et du Logement, du présent projet type n'engage en aucune manière la responsabilité de l'État en ce qui concerne les conditions d'utilisation et de réalisation dudit projet.

Imprimerie Sotomax — J. G. 70343 — P 4 - 13 - 310

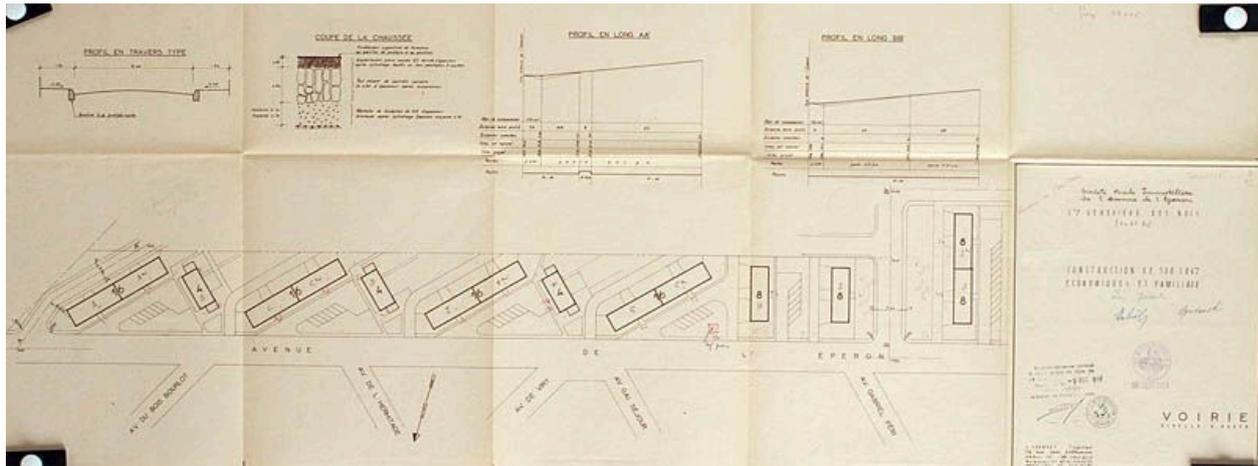
cité dite Résidence du Bois-clair. Verso d'un dépliant concernant la promotion d'un appartement de type F3 : descriptif et détail des surfaces.

IVR11_20119100005NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



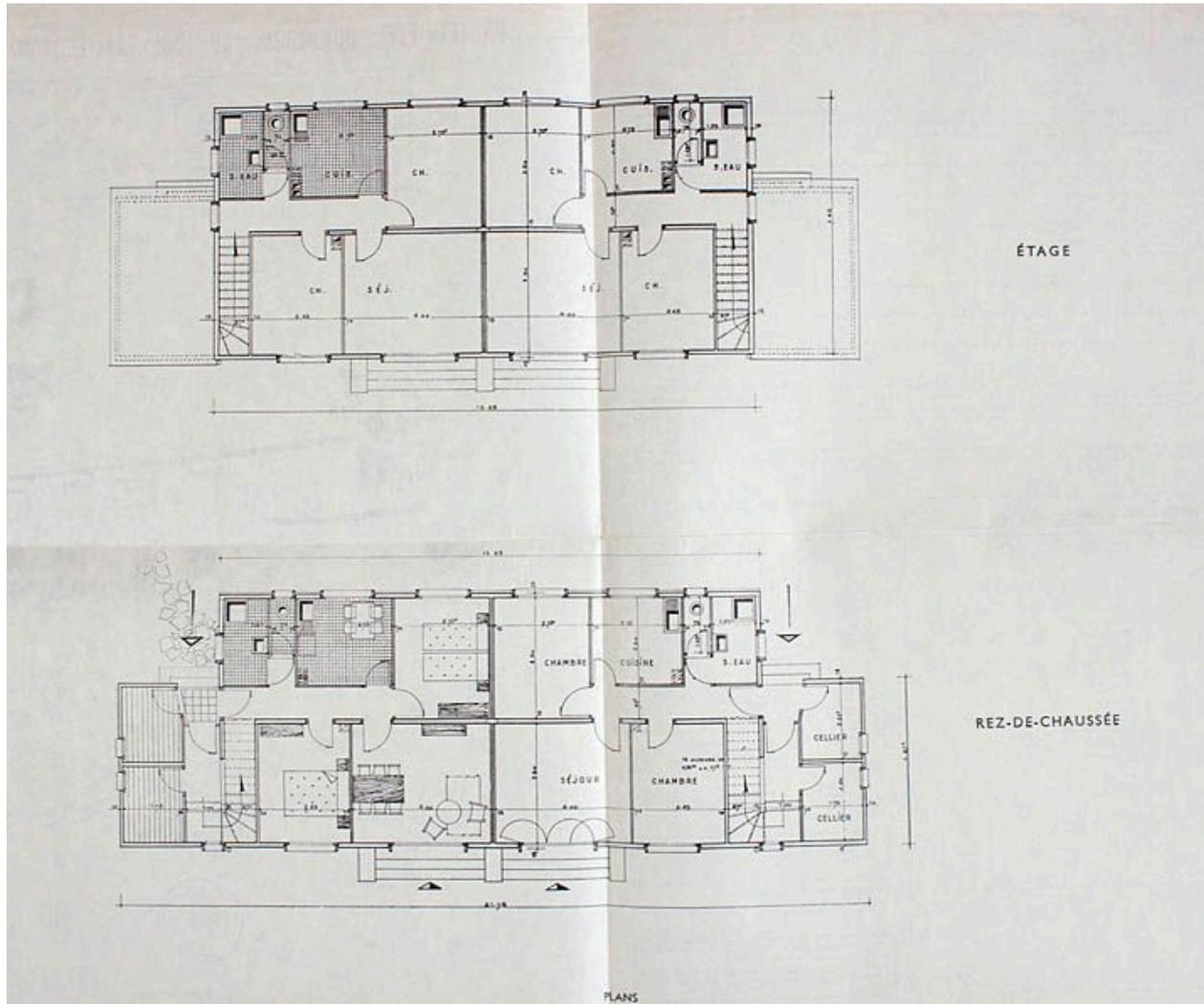
cité dite Résidence du Bois-clair. Plan d'implantation en épi des immeubles de la résidence.

IVR11_20119100010NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



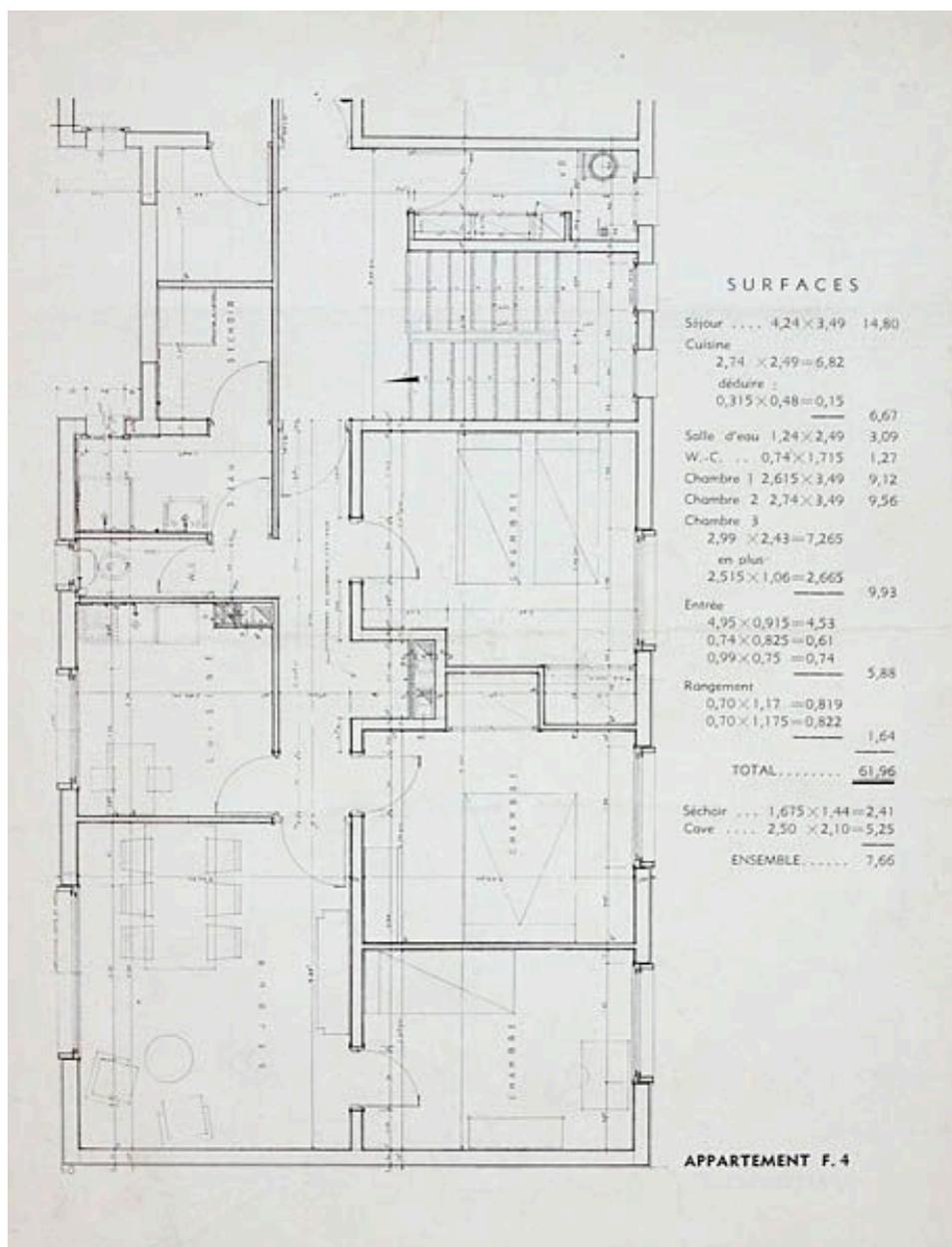
cité dite Résidence du Bois-clair. Plans du rez-de-chaussée et de l'étage d'un immeuble collectif.

IVR11_20119100007NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



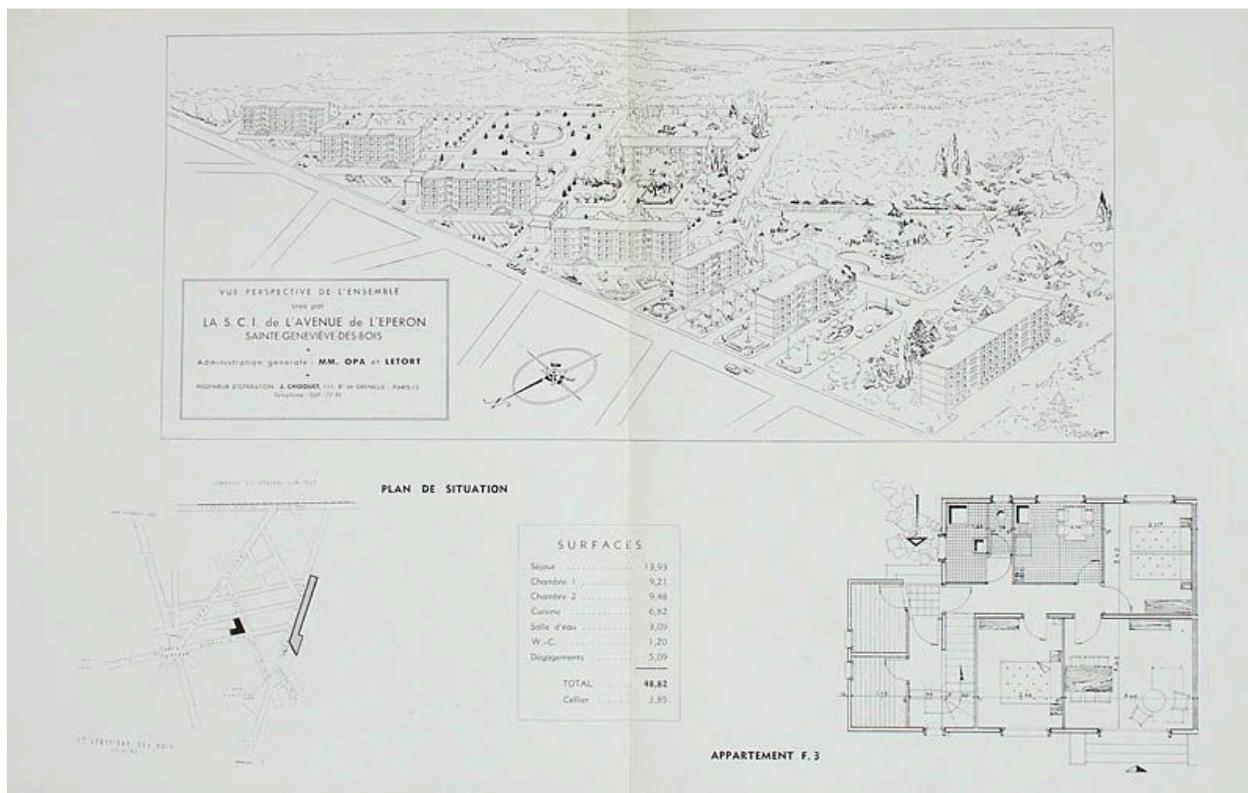
cité dite Résidence du Bois-clair. Plan d'un appartement F4.

IVR11_20119100003NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



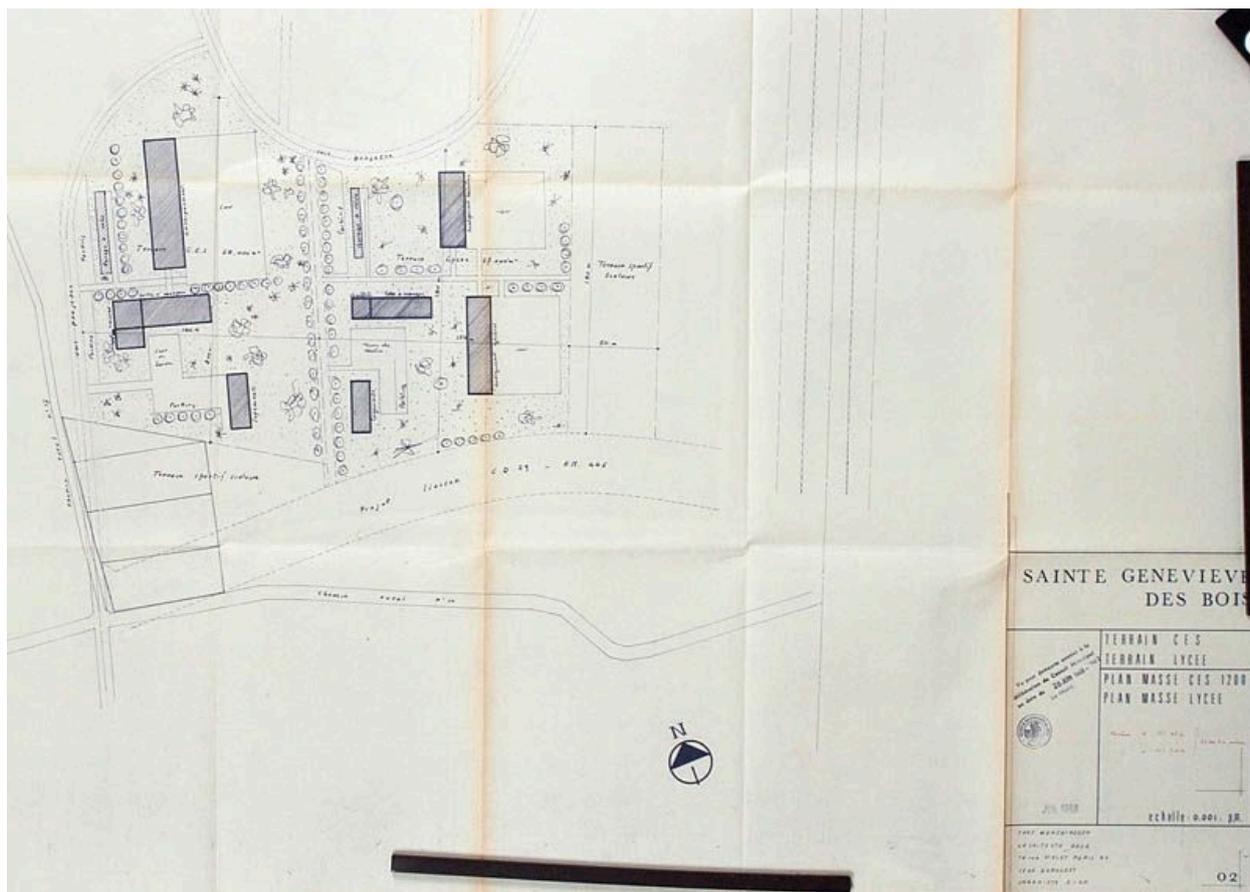
cité dite Résidence du Bois-clair. Vue perspective et plan d'un appartement F3.

IVR11_20119100002NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



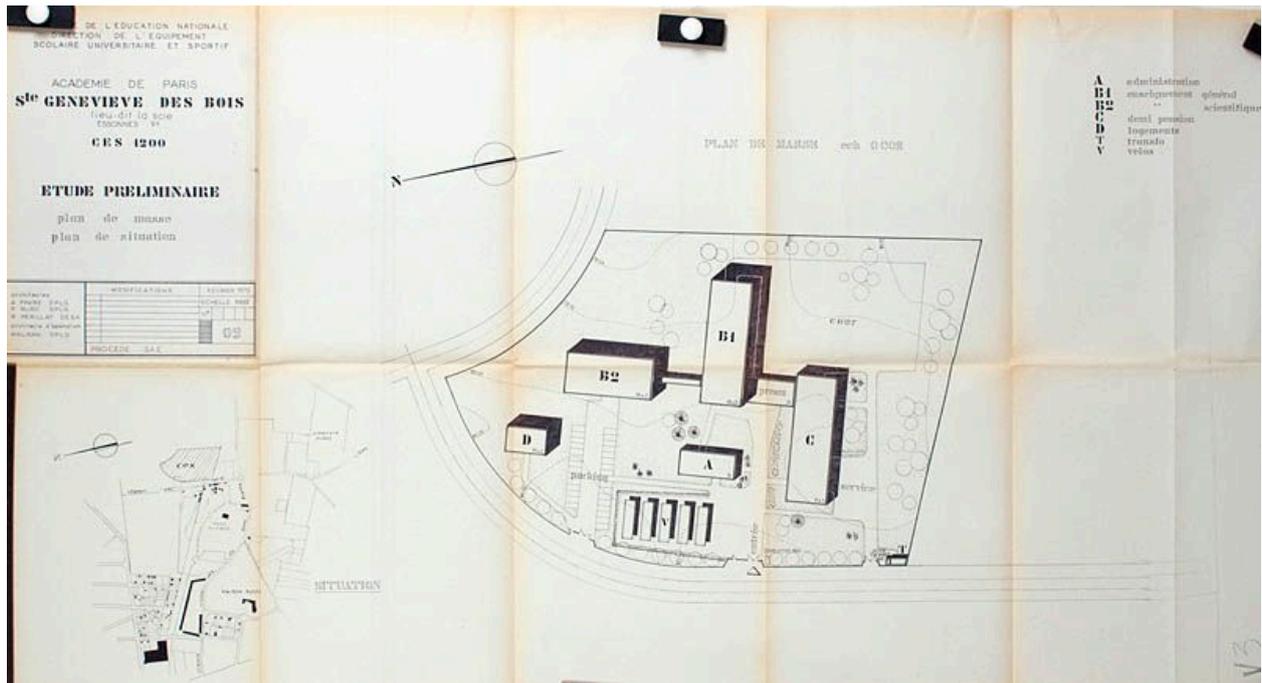
Plan masse du CES 1200, collège Paul Eluard et du lycée.

IVR11_20119100017NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



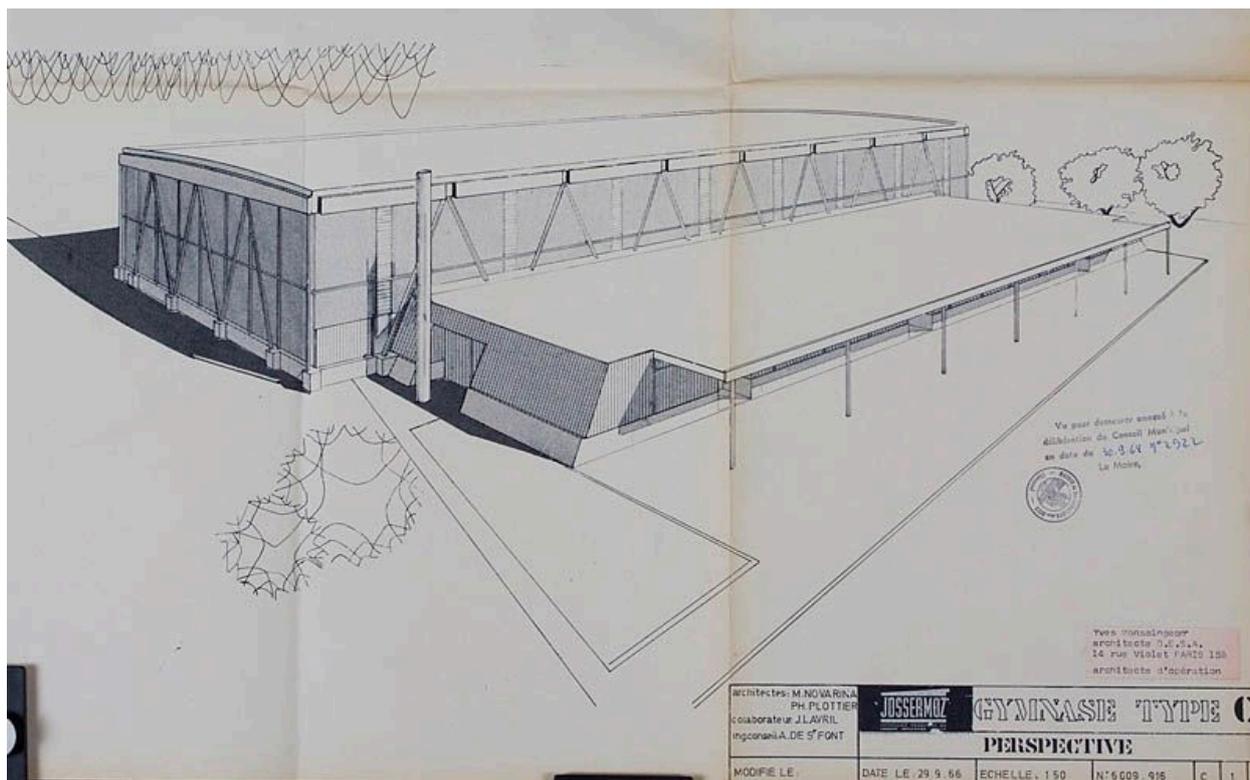
Plan masse et de situation du CES 1200, collège Paul Eluard.

IVR11_20119100018NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Perspective du gymnase Jean Macé.

IVR11_20119100020NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



cité dite Résidence Pergaud. Vue générale.

IVR11_20119100328NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Vue générale avec le percement de la rue devant permettre le désenclavement du quartier.

IVR11_20119100329NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Vue générale de la Résidence des Pergaud avec un immeuble cruciforme isolé, un immeuble cruciforme relié à des immeubles en bande.

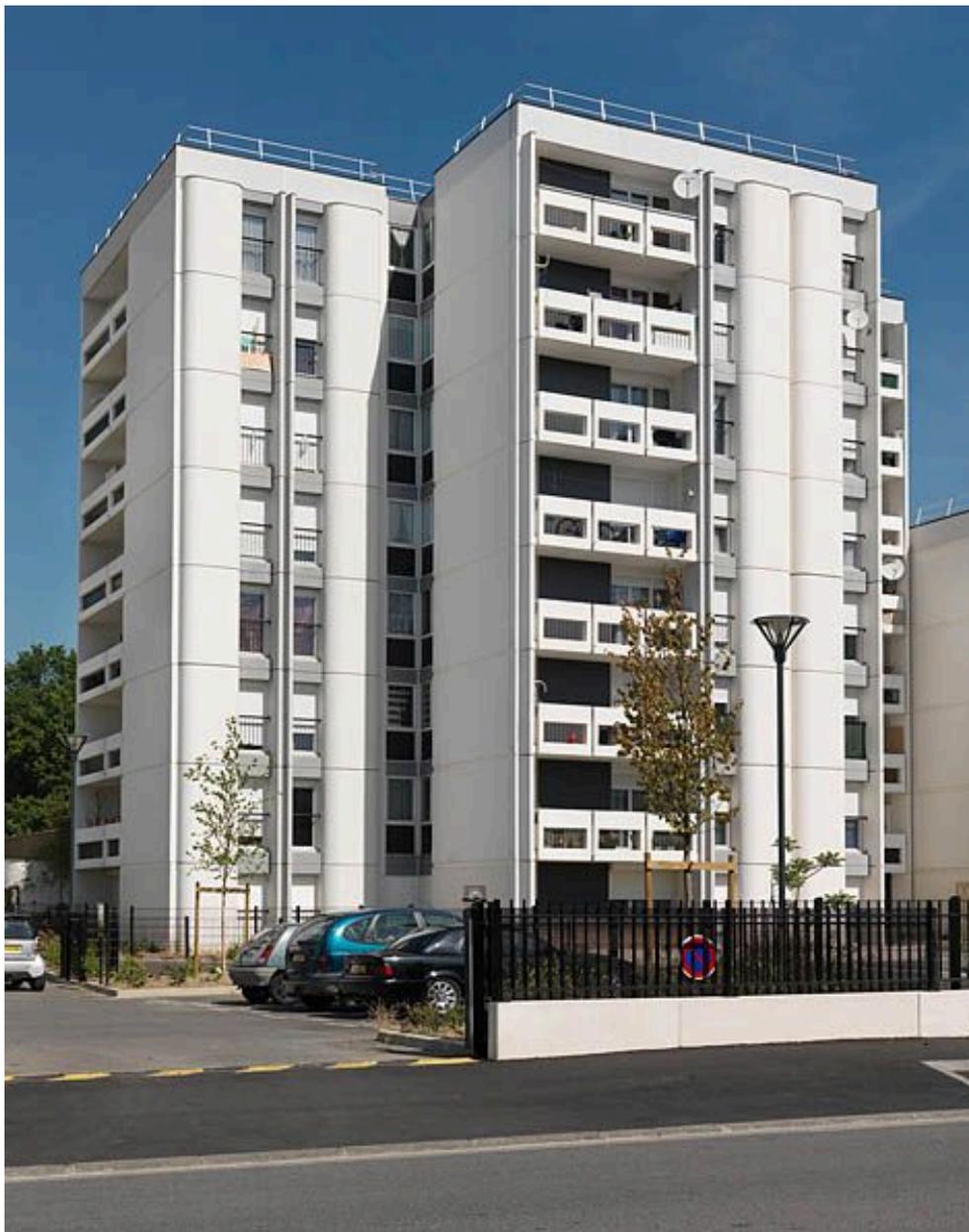
IVR11_20119100326NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. L'ensemble des modules préfabriquées comportant des baies (loggias à 2 ou 3 éléments, fenêtres simples avec garde-corps métallique ou en béton) sont représentés. Les façades sont réalisées à partir d'éléments préfabriqués, ART BETON autoportants. Les panneaux préfabriqués sont en béton blanc coulés dans des moules métalliques polis pour assurer un parement fini. Ces panneaux ferment en un élément les travées modulées de 2,70m X 2,50m de hauteur ou sont jumelés pour les travées 5,55m x 2.50m de hauteur. Les façades sont composées d'éléments préfabriqués en coque ART BETON formant colonnes ou alvéoles en relief, parement apparent en béton blanc polissable et autolavable. Sur les cuisines, on a un mur rideau. Sur les pignons on a un parement en béton banché décoré en stries obtenues par coffrage. Chaque élément de chambre comprend un emplacement de placard en façade de 0,70m² au sol environ, un encadrement pour porte fenêtre.

IVR11_20119100327NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Immeubles bordant la rue ouverte pour la rénovation de la Résidence et devant permettre de désenclaver le quartier.

IVR11_20119100323NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Immeubles bordant la rue ouverte pour la rénovation de la Résidence et devant permettre de désenclaver le quartier.

IVR11_20119100324NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Vue générale d'un groupe d'immeubles constitué des deux modules (cruciforme et en bande) qui organisent toute la Résidence des Pergaud.

IVR11_20119100312NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Parvis et entrée d'un groupe d'immeubles. L'ensemble des modules préfabriqués comportant des baies (loggias à 2 ou 3 éléments, fenêtres simples avec garde-corps métallique ou en béton) sont représentés.

IVR11_20119100313NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Entrées d'un groupe d'immeubles avec plaques décoratives. Modules préfabriqués de loggias à 2 ou 3 éléments.

IVR11_20119100314NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Modules préfabriquées de fenêtres simples correspondant aux chambres. Chaque élément de chambre comprend un emplacement de placard dans les alvéoles en façade de 0,70m² au sol environ et un encadrement pour porte fenêtre.

IVR11_20119100315NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. L'immeuble le plus haut de la résidence. Cruciforme, il comporte 10 étages. Il borde le nouvel axe qui a pu être créé par la destruction d'un bâtiment en bande.

IVR11_20119100316NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Un immeuble résidentielisé à l'issue de la rénovation ANRU. Plantation d'arbres et création de clôtures ont permis cette transformation.

IVR11_20119100317NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Groupe d'immeubles résidentialisés à l'issue de la rénovation ANRU. Plantation d'arbres et création de clôtures ont permis cette transformation.

IVR11_20119100319NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Modules de fenêtres de chambres avec garde-corps en métal et bandeau de béton.

IVR11_20119100318NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Mur pignon. Le système de murs porteurs est constitué selon le principe de refends transversaux en béton banché coulés en coffrages métalliques. Le parement des pignons était en béton banché décoré en stries obtenues par coffrage. Le décor de stries a disparu lors de la rénovation.

IVR11_20119100321NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Module de loggias et angle porteur.

IVR11_20119100322NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Entrées d'immeubles avec plaques décoratives.

IVR11_20119100325NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Plaque décorative représentant des animaux. Elles sont placées au niveau du rez-de-chaussée des immeubles. Divisées en carrées, celles-ci ont des motifs de masques et de couleurs de cartes.

IVR11_20119100320NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Plaque décorative représentant des animaux. Elles sont placées au niveau du rez-de-chaussée deimmeubles. Divisées en carrées comportant chacun un motif, elles traitent de sujets aussi variés que la faune, la flore, l'antiquité, l'artisanat, les masques, etc.

IVR11_20119100311NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Façade principale de l'école.

IVR11_20119100376NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Arrière de l'école.

IVR11_20119100383NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Hall d'entrée de l'école.

IVR11_20119100377NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Cour de l'école.

IVR11_20119100378NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Couverture du hall d'entrée de l'école.

IVR11_20119100379NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Couverture de l'atrium d'accueil de l'école.

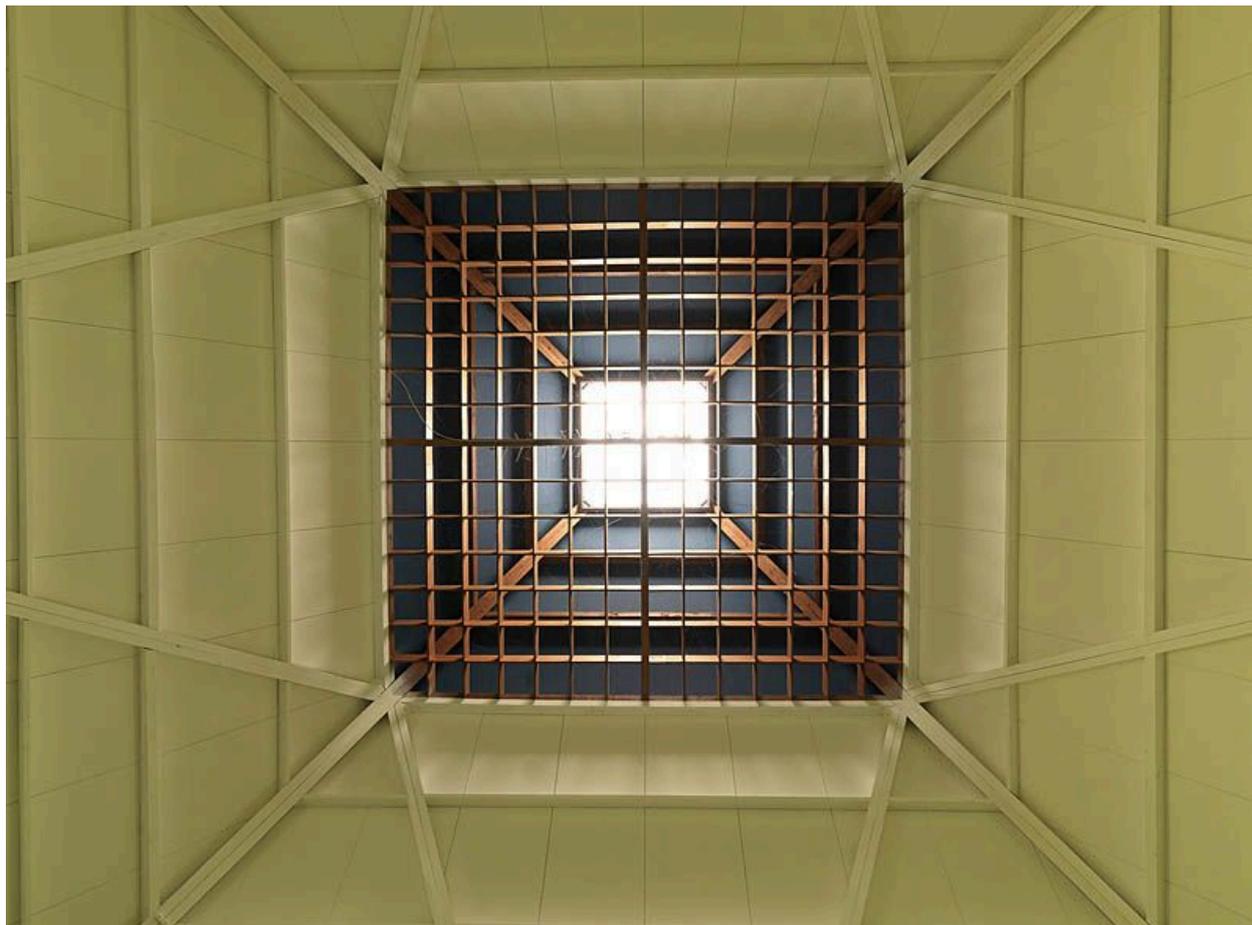
IVR11_20119100380NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Couverture bicolore de l'atrium d'accueil de l'école.

IVR11_20119100381NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Patio de l'école avec plantation et un bassin.

IVR11_20119100382NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Décors muraux dans la cour de l'école.

IVR11_20119100385NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Pergaud. Jeux pour enfants dans la cour de l'école.

IVR11_20119100384NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Façade nord de la partie sud du U de la résidence Saint-Hubert. Vue de la boulangerie qui reste le seul commerce rescapé du centre commercial initialement construit.

IVR11_20119100344NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Façade nord de la partie sud du U de la résidence Saint-Hubert. Accès par les escaliers et rampes. Vue des anciens commerces transformés en locaux sociaux ou associatifs.

IVR11_20119100345NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Façade est de la partie est du U de la résidence Saint-Hubert. Accès aux caves par des rampes.

IVR11_20119100347NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Façade nord de la partie sud du U de la résidence Saint-Hubert. Ancien commerce transformé en local associatif. Signalétique homogénéisée.

IVR11_20119100346NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Façade sud de la partie sud du U de la résidence Saint-Hubert.

IVR11_20119100348NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Accès est du U. Alternance de travées de cuisines et de chambres.

IVR11_20119100349NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Entrées sud de la partie nord du U. Alternance de travées de cuisines et de chambres.
vue de la signalétiques des locaux sociaux.

IVR11_20119100350NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Façade ouest de la partie est du U. Alternance de travées de cuisines et de chambres.

IVR11_20119100351NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Extrémité de la façade ouest de la partie est du U.

IVR11_20119100352NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Gradins d'inspiration amphithéâtre au pied de la façade sud de la partie nord du U.

IVR11_20119100353NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Entrée et façade partiellement rénovée d'une barre R+7.

IVR11_20119100354NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Façade principale rénovée d'une barre R+7 et travail de résidentialisation. Travées de fenêtres de séjours et de chambres.

IVR11_20119100362NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Entrée et façade rénovée d'une barre R+5. La rénovation avec la mise en peinture des bordures de balcons a permis de souligner la verticalité de la barre.

IVR11_20119100356NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Façade principale rénovée d'une barre R+5 et aire de jeux. Travées de fenêtres de séjour et de chambres.

IVR11_20119100357NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Façade arrière rénovée d'une barre R+5 et aire de jeux. Travées de fenêtres de cuisines et de chambres.

IVR11_20119100358NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Mise en oeuvre des rez-de-chaussée : mur en parpaing de béton recouvert d'un rideau de tôle plastique ondulée.

IVR11_20119100364NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Vue d'ensemble du U depuis la structure en métal rouge de l'ancien centre commercial.

IVR11_20119100355NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Vue d'ensemble du U depuis la structure en métal rouge de l'ancien centre commercial.

IVR11_20119100361NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. La structure en métal rouge de l'ancien centre commercial surmontée d'un clocheton.

IVR11_20119100363NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Groupe scolaire adjacent à la Résidence Saint-Hubert.

IVR11_20119100365NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Partie rénovée du groupe scolaire adjacent à la Résidence Saint-Hubert.

IVR11_20119100366NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Cour et partie rénovée du groupe scolaire adjacent à la Résidence Saint-Hubert.

IVR11_20119100367NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Escalier nord du foyer de travailleurs. Bâtiment de R+4 accueillant 138 logements de type 1.

IVR11_20119100359NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cité dite Résidence Saint-Hubert. Vue générale du foyer de travailleurs depuis l'escalier extérieur sud. La rénovation a inclu un travail de résidentialisation du bâtiment.

IVR11_20119100360NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Les Fées. Façade principale sur jardin avec entrée, chambre, cuisine.

IVR11_20119100331NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Les Fées. Vue rapprochée de la façade principale avec entrée, chambre, cuisine.

IVR11_20119100330NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Les Fées. Entrée et ouverture sur cage d'escalier.

IVR11_20119100337NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Les Fées. Façade arrière avec balcons sur séjour.

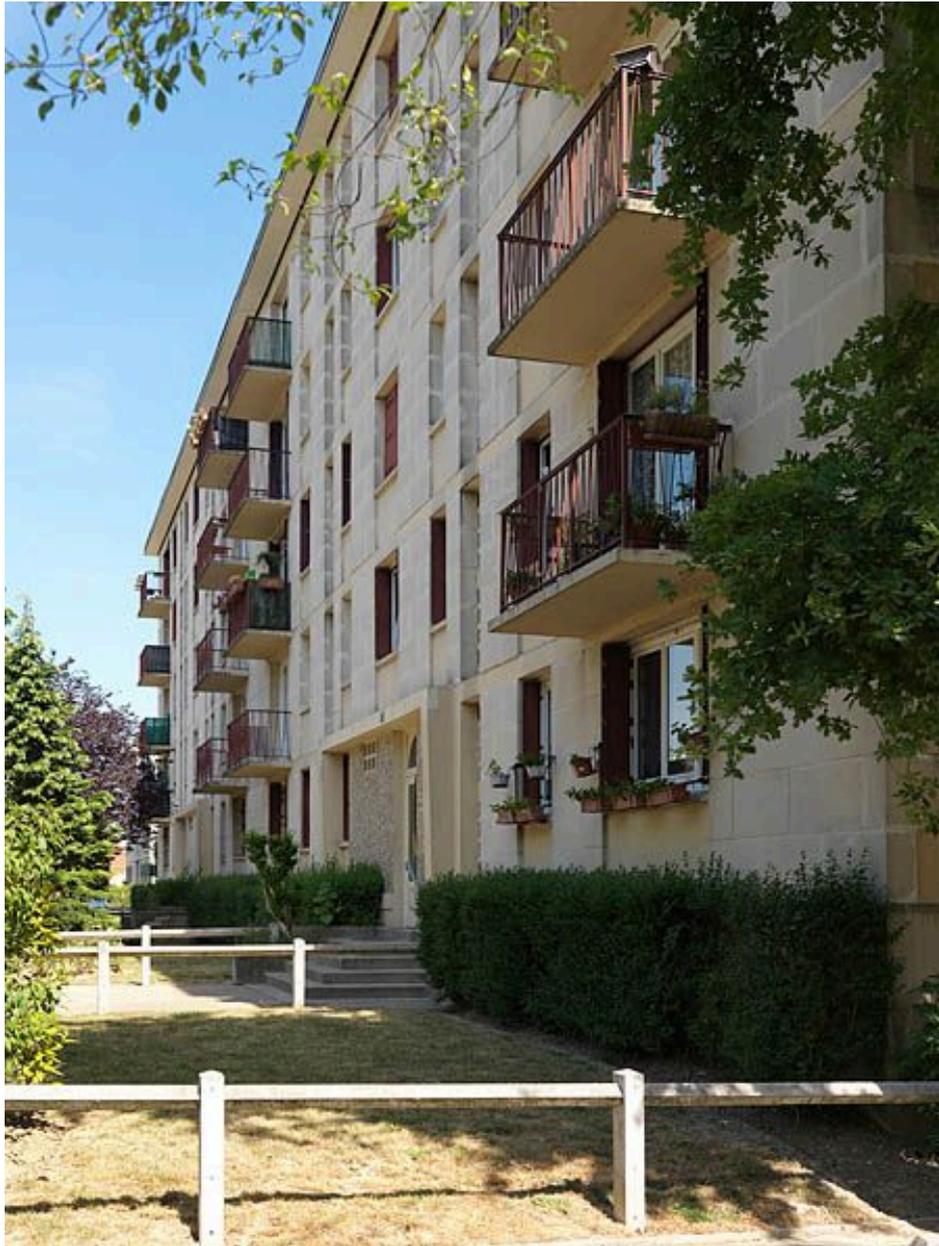
IVR11_20119100336NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Les Fées. Façade principale avec balcons donnant sur séjour.

IVR11_20119100338NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Les Fées. Baies sur séjour, fenêtre de chambre et ouverture de cage d'escalier.

IVR11_20119100334NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Les Fées. Mur pignon, parkings en nappe et box fermés.

IVR11_20119100335NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Les Fées. Pignons, parkings extérieurs et box fermés.

IVR11_20119100332NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Les Fées. Façade arrière de la barre R+7.

IVR11_20119100339NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Les Fées. Façade arrière animée de colonnes.

IVR11_20119100343NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Les Fées. Bâtiment R+5 isolé.

IVR11_20119100333NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Les Fées. Ancienne maison du gardien.

IVR11_20119100342NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Les Fées. Centre commercial.

IVR11_20119100340NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence Les Fées. Centre commercial.

IVR11_20119100341NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence du Bois-clair. Façade principale d'une barre R+4 et façade arrière d'un immeuble R+1.

IVR11_20119100369NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence du Bois-clair. Vue rapprochée de la façade principale et de l'entrée d'une barre R+4.

IVR11_20119100368NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



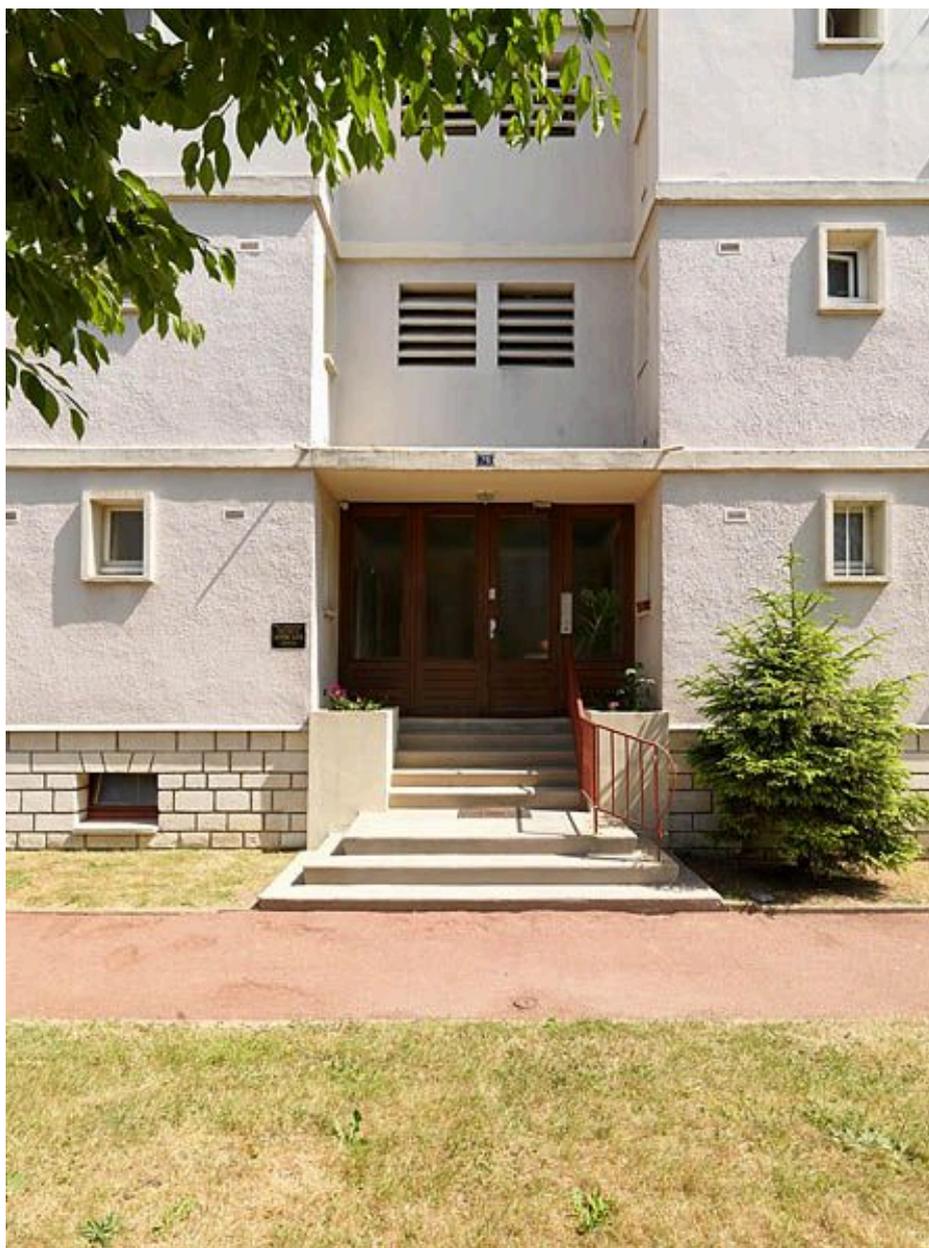
cité dite Résidence du Bois-clair. Accès à l'entrée de la façade principale d'une barre R+4 et façade arrière d'un immeuble.

IVR11_20119100371NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence du Bois-clair. Entrée d'une barre R+4, avec cage d'escalier en renforcement et entourage des hublots en ressaut.

IVR11_20119100370NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence du Bois-clair. Barres R+4, le long de la rue et immeubles R+2 en épi.

IVR11_20119100372NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence du Bois-clair. Immeuble R+2 implanté en épi sur la rue.

IVR11_20119100373NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence du Bois-clair. Pignon et façade arrière donnant accès au box fermés d'une barre R+4.

IVR11_20119100374NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



cité dite Résidence du Bois-clair. Logement du gardien.

IVR11_20119100375NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation